

BULLETIN 2016
DE LA 157^{ème} PROMOTION DE SAINT CYR :
« GENERAL DE GAULLE »
1970 / 1972



La photo est bonne

Grand Carré :

Père Système :	Philippe de COUX
Colonel des Gardes :	Yves LOGETTE
Commandant des Gardes :	François de ROUGE'
K.S. :	René MENARD

Ce document est un organe de liaison interne des membres de la Promotion de Saint Cyr 1970 / 1972 baptisée : "Général de Gaulle" et de leurs instructeurs, nommés les « Voraces » .

A ce titre, il revêt tous les caractères de la correspondance **privée** et ne peut donc pas être utilisé à d'autres fins. Il complète, différemment, les données du site : www.lapromodegaulle.com.

La Promotion est constituée en Association depuis 1995. Celle-ci élit son Bureau exécutif pour 3 ans :

Composition du Bureau de l'Association :			
« Les Amis de la Promotion de Saint-Cyr Général de Gaulle » :			
	En Exercice	1^{er} Suppléant	2^o Suppléant
Président	MOLLE	IRASTORZA	
Secrétaire	LOGETTE	BOBIN	
Trésorier	GUILLOZ	DEURBERGUE	OBERTO
Webmestre	RIGAUDIE	BLANCHARD	
Déléguée aux Veuves		Martine CAVALIER	

Le renouvellement du Bureau a eu lieu lors de l'Assemblée Générale de 2015, pour 3 ans.

Le Mot du Président :



Il y a un an, lors de notre réunion de promotion au Prytanée Militaire de la Flèche, lieu chargé de mémoire pour nombre d'entre nous, nos statuts ont été appliqués dans un climat apaisé et une ambiance de sereine camaraderie.

Je rends, à cette occasion, un sincère hommage à mon Prédécesseur, qui a tenu à aller au bout de ses convictions et a souhaité « passer la main », au moment qu'il a personnellement choisi, compte-tenu des orientations prises sur un sujet sensible, dont il ne partageait pas les perspectives envisagées.

Je suis devenu de ce fait Président, si j'ose dire par avancement automatique, Elrick Irastorza, notre CEMAT, Premier Vice-Président.

J'avais son aval de principe, car nous sommes proches depuis toujours et nous nous consultons souvent, pour constater, sans surprise, que nos appréciations sont des plus convergentes. Ses expériences du plus haut niveau et la connaissance intime qu'il a du milieu militaire et des grandes institutions de l'Etat sont une garantie irremplaçable pour la qualité de nos réflexions et l'opportunité de nos actions communes.

Yves Logette, notre secrétaire, continue, par ailleurs, avec l'engagement et la disponibilité que chacun lui reconnaît, à animer le fonctionnement de notre association, ce qui constitue un atout essentiel en termes de relais d'informations et de liens entre nous tous.

J'associe naturellement à ce témoignage de reconnaissance notre trésorier, Jérôme Guilloz et l'ensemble des membres du bureau, comme ceux de nos divers comités, qui méritent notre gratitude, chacun dans le rôle qui lui revient.

Nous nous retrouverons, pour notre traditionnelle réunion annuelle, les 1^{er} et le 2 octobre prochains, aux environs de Fontainebleau, dans un Hôtel que je suis allé visiter au préalable avec Quentin Deurbergue. (Ceux qui ont bonne mémoire se souviendront, avec un sourire ironique, que la reconnaissance d'objectifs, en particulier le week-end, était l'une de mes spécialités : Cf l'album de promo).

Sur un mode moins léger, nous avons parfois eu des débats entre nous, sur tel ou tel point de divergence, des initiatives individuelles quelque peu spontanées, qui ont été rapidement tempérées ou recadrées, pour les « besoins de la cause » et le bon renom de notre groupe, mais l'essentiel, finalement, nous rassemble et nous restons profondément unis par tant de valeurs et de souvenirs partagés, depuis de si nombreuses années.

Nous avons connu des épreuves, des deuils cruels et autant de disparitions douloureuses.

Aujourd'hui, certaines ou certains d'entre nous se retrouvent en situation de souffrance, de solitude et de précarité, ce que nous ne pouvons accepter sans réagir.

Nous savons tous que nous connaissons malheureusement encore d'autres drames, plus nombreux, plus rapprochés, car c'est la règle normale et terrible de la vie et du temps qui passe.

Je souhaite donc que notre absolue priorité, au-delà de nos légitimes différences, soit celle de la recherche constante de la cohésion, de l'entraide et de la solidarité, valeurs cardinales qui transcendent toutes les autres et que chacun d'entre nous peut justement revendiquer, à sa place et à sa mesure.

Je sais que nous avons tous en commun ce sentiment profond et cette indéfectible volonté.

Je suis donc confiant dans notre capacité individuelle et collective à les faire vivre au quotidien, dans la lettre et dans l'esprit qu'incarnent si bien les noms et les références prestigieuses de notre Ecole de Saint-Cyr et de notre Promotion Général de Gaulle.

Amitiés à toutes et tous et à très bientôt.

Patrice MOLLE
le 23.06.2016



La Promo Général de Gaulle à La Flèche en 2015

Le Mot du Trésorier :



LA RICHESSE DE LA PROMO
(telle qu'exposée lors de la réunion de La Flèche)

Notre assemblée générale se déroulant début octobre, je vais donc vous présenter les comptes sur un an, du 01/09/2014 au 31/08/2015. Il y aura continuité avec les chiffres présentés l'année dernière lors de notre assemblée générale à Aix en Provence. Ces informations, qui ont été vérifiées par notre contrôleur Gérard **Deltour**, sont celles qui vont figurer sur le prochain bulletin promo 2016.

Au 1er septembre 2014, les avoirs de la promo se montaient à **25 318,59 € euros**.

Au 31 août 2015 les avoirs de la promo s'élèvent à **42 601,21 €** qui se répartissent en :

- 11 369,48 € euros *sur le compte courant de la société générale* ;
- 31 231,73 € euros *sur le compte livret épargne*.

Par rapport à l'année dernière, l'avoir de la promo a donc augmenté de 17 282,62 €. Cependant ne vous réjouissez pas trop vite car cette augmentation est due essentiellement au solde positif de l'Opex Badara qui pour l'instant nous a rapporté plus qu'elle nous a coûté, soit 17 824,85 €. Ce qui veut dire qu'en réalité l'avoir promo a diminué de 542,23 € par rapport à l'année dernière.

L'Opex Badara a été lancée au début du mois d'avril et je vous avoue mon inquiétude car le montant des dépenses annoncées, autour de 60 000 € dépassait largement nos possibilités financières. Nous aurions été obligés, s'il en était possible, de souscrire un prêt pour y faire face afin de ne pas hypothéquer notre trésorerie. Heureusement, grâce à l'acharnement d'Yves Logette et la générosité des donateurs, nous avons récupéré 62 820,01 €. Pour l'instant les dépenses afférentes de cette opération se sont montées à 44 995,16 € d'où le reliquat de 17 824,85 € qui figure sur la ligne « fonds d'entraide ».

Cependant, Badara nous a fait part d'une facture résiduelle de l'hôpital de la Timone de 19 146 €. Son montant reste à confirmer, mais si celle-ci est sincère, son règlement, en utilisant la totalité du fonds d'entraide, nécessitera la participation de la caisse promo pour 1.321,15 €. Cette participation reste raisonnable et s'inscrit dans la vocation de notre association à aider, dans la mesure de nos moyens, les camarades en difficulté. Les dépenses d'énergie et de temps d'Yves Logette, de votre trésorier, de Patrice Franceschi et de tous ceux qui ont contribué au succès de l'Opex Badara ne comptent pas.

Enfin, il faut aussi être bien conscient que le succès de cette opération n'a été possible que grâce à l'existence de notre association et du nom prestigieux de son parrain qui inspirait confiance aux donateurs extérieurs. Notre association a été en mesure d'encaisser 71 chèques et 52 virements et a pu assurer la logistique financière de l'opération en toute transparence.

Le tableau ci-joint vous indique les principaux postes de dépenses et de recettes de la période 2014/2015. Les recettes proviennent exclusivement des cotisations. La dépense la plus importante en 2014/2015 a été la participation de la caisse promo à la réussite de notre assemblée générale à Aix en Provence. Compte tenu de l'acompte de 3.160,95 € que nous avons dû payer à l'hôtel Best Western d'Aix l'année précédente pour réserver les chambres de notre assemblée générale, le bilan s'établit ainsi : recettes 7 520 €, dépenses 11 280,20 €, soit un écart de 3 760,20 €. Outre les dépenses mentionnées dans le tableau, celui-ci est dû aussi aux désistements de dernière minute, les chambres réservées ayant été facturées par l'hôtel.

S'agissant des cotisations, nous avons enregistré sur l'année 2014/2015, 94 virements automatiques et 6 chèques. La meilleure solution pour être à jour de ses cotisations reste le prélèvement automatique car ceux qui payent par chèques oublient de le faire certaines années. La liste des cotisants ne sera pas publiée dans le bulletin promo. Elle est réservée exclusivement aux membres du bureau.

La situation financière de la promo lui permet de faire face à ses obligations, notamment l'organisation de notre assemblée générale, l'édition du bulletin promo et parfois l'attribution de secours. Nous ne sommes pas une association à vocation humanitaire ni une mutuelle pour nos camarades africains, l'opération BADARA doit rester exceptionnelle.

S'agissant des cotisations, j'estime qu'il n'est pas nécessaire d'en augmenter le montant mais nous devons rester modestes dans notre fonctionnement et j'espère que vous continuerez tous à cotiser. Il me reste des insignes promo, grands (12 €) et petits (8 €) modèles, ainsi que 3 albums promo.

Bien amicalement,

Jérôme GUILLOZ
Octobre 2015

Note du secrétaire : Depuis ce bilan d'octobre 2015, l'épée de Damoclès de la facture en suspens est retombée sans dommage grâce à l'action efficace de Jean-Louis Franceschi auprès des services de l'hôpital de Marseille.

Extrait du CR de la réunion promo de la Flèche (tel que visible sur le site promo) :

<http://www.lapromodegaulle.com/prive/rp15/crag15.pdf> :

Budget promo : *Le trésorier, Jérôme Guilloz, confirme que ...*

(...)

Une discussion s'engage sur l'opportunité de créer un fonds d'entraide et le fait de séparer les lignes budgétaires Badarathon du bilan promo. La salle s'accorde enfin sur le quitus donné au trésorier avec la réserve de représenter un bilan en deux parties, l'une promo et l'autre séparée pour les dons individuels Badarathon puisque la caisse promo n'avait été qu'un hébergeur de ces dons. La création officielle du fonds d'entraide n'est pas actée mais fera l'objet de propositions ultérieures.

(...)

YL

COMPTES de l'ASSOCIATION

Arrêtés au 31.08.2015



		Recettes €	Dépenses €
Report Avoir au 01.09.2014		25.318,59	
Recettes			
	Don Dillais	1.000,00	
	Cotisations et rappels	4.663,02	
	AG Aix ventes livres Eta (20 € x 5)	100,00	
	AG Aix 2014 recettes	7.420,00	
	Reliquat CCP Promo	64,44	
	Fonds d'entraide	17.824,85	
	Recettes Opex Badara	44.995,16	
	Acompte AG La Flèche	50,00	
	Intérêts 2015 sur compte livret	265,67	
Total partiel		76.383,14	
Dépenses			
	Envois bulletins promo 2014		545,33
	Réalisation Bulletin promo 2015		2.200,00
	Frais bancaires		78,39
	Hébergement internet		41,59
	AG 2014 Aix transport Bus		300,00
	AG 2014 Aix achat Charlissime		50,00
	AG 2014 Aix visite Aix		330,00
	AG 2014 Aix repas Puylobier		1.550,00
	AG 2014 Aix pot Puylobier		437,50
	AG 2014 Aix don Légion étrangère		500,00
	AG 2014 Aix hôtel Best Western		4.951,75
	Obsèques général Poudelet		450,00
	Obsèques Maudet		188,90
	Opération chocolats veuves		221,90
	Don Musée souvenir de Coët		200,00
	Adhésion ASAF		60,00
	Dépenses Opex Badara		44.995,16
	Secours veuve		2.000,00
Total partiel			59.100,52
TOTAL		76.383,14	59.100,52
Balance au 31.08.2015		42.601,21 €	

Le Mot du Secrétaire :



Cette année 2016, comme en 2014, années paires, vous ne trouverez pas la liste complète des petits-cos de la promo dans les pages qui suivent mais des textes plus longs, plus réfléchis, bref des textes de fond écrits, pour la plupart, par des petits-cos de la GDG. En alternance avec les années impaires où figurent la situation et les coordonnées de chacun, le pli est ainsi pris de varier l'intérêt de notre bulletin annuel. Mais si cet exercice vous déplaît, prière de nous le dire, je le supprimerai. Voici donc le sommaire des articles que vous allez trouver ci-après. C'est très hétéroclite, sans fil conducteur, bref c'est en vrac et c'est peut-être cela le charme :

Auteurs de la promo :

- 1916 : la bataille oubliée par Elrick **Irastorza**,
- Pourquoi les Français doivent-ils aimer la France par Gilbert **Robinet**,
- Essai de stratégie appliquée d'après Liddell Hardt par Jean-Yves **Artéro**,
- Maire d'une petite commune : quelle sinécure ! par Jérôme **Guilloz**,
- La gestion de crise pour tous par Joseph **Gonthier**,
- Le chemin de Compostelle par Henri **Winckler**,
- Julien Gracq, compagnon de tranchées du père de Jérôme **Guilloz**,
- La politique de défense de la Lituanie par Gilles **Dutertre**,
- Elections et chaos en Haïti par André **Solana**,
- Le Badarathon par Yves **Logette** et la lettre de remerciements de Badara **Niang** lui-même.

Auteurs hors promo :

- Un monument aux morts pour la France en Opex par le président de la Saint-Cyrienne,
- Que va dire la GDG dans le Casoar spécial 130^{ème} anniversaire de la St-Cyrienne ?
- Le crash du Nord Atlas à Pau en 1971 par la fille du capitaine Rémy,
- Refus d'une décoration par un citoyen plein d'humour,
- Le Guide du Routard de la Grande Guerre,
- L'histoire du Bois du Loup à Coët,
- La future réunion promo annuelle à Fontainebleau.

Il n'y a donc pas de texte polémique, à dessein. Et pourtant, la situation difficile que connaît notre pays depuis quelques années aurait permis quelques réflexions plus engagées sur l'actualité. J'en ai écrites et j'en ai reçues mais les ai écartées pour rester neutre dans ce bulletin qui rassemble une promo d'officiers de toutes sensibilités. Notre cohésion est un bien trop précieux pour la perdre sous prétexte de débats que, par ailleurs, nous n'hésitons pas à engager, je dirais d'homme à homme, par téléphone ou par mail.

Je vous salue nombreux et nombreuses à Fontainebleau, début Octobre.
Amicalement et fidèlement.

Yves Logette
Juin 2016



« Le souvenir ! C'est, non pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, mais aussi un ferment toujours à l'œuvre dans les actions des vivants ».

Général de Gaulle,
Musée du Souvenir de Coëtquidan,
23 Avril 1968.

Souvenons-nous d'eux :

34 camarades de la Promotion Général de Gaulle nous ont déjà quittés, sur les 197 que nous étions à Coët. C'est déjà beaucoup, même beaucoup trop, compte tenu de l'âge moyen de leur décès :

Rappelons-nous Jacques 28 ans, Yadallah 30 ans, Maxime 34 ans, Jean-Yves 41 ans, Patrick et Christian 43 ans, Serge 44 ans, Célestin 48 ans, Maximilien et Mama 50 ans, Gilles et Bernard 53 ans, Gilbert, André et Bernard 54 ans, Michel 55 ans, Alain 56 ans, Claude 58 ans, Francis et Philippe 60 ans, Francis 61 ans, Claude et Moumouni 62 ans, Lô Monirak 63 ans, Jean-Yves et Olivier 64 ans, Alain, Georges et Jacques 65 ans, Paulin et Alain 66 ans, Christian, Henry et Pierre-Jean 67 ans.

Ce qui fait **une moyenne de 55 ans !**



Le Mot de la Déléguée aux Veuves:



Cellule psychologique, hommage de la nation, décoration posthume, marche silencieuse....autant de soutiens mécanisés que la nation propose aux familles endeuillées dans des circonstances « médiatiques ». Mais nos veuves « ordinaires », celles qui ont accompagné la douleur, la souffrance, la dégradation physique et psychique jusqu'au terme, celles qui ont gardé force et sourire devant les amis, la famille, les enfants, celles qui sont plongées subitement dans un état d'isolement et de solitude pesante et qui ne font pas l'objet d'une attention sociale particulière, ces veuves là, qu'ont-elles pour affronter cette rupture dévastatrice ?

Elles ont tout d'abord la force d'une carapace construite au fil des années par les épreuves silencieuses d'une épouse de militaire. Elles ont pour la plupart – hélas pas toutes ! - l'amour de leurs enfants et petits-enfants élevés dans le respect de la famille. Elles ont – hélas pas toutes – la grâce de la foi qui forge l'espérance.

Et la Promotion ? Quel rôle mystérieux a-t-elle à jouer dans cette tourmente ?

La structure a voulu un volet « délégation aux veuves ». Cette seule marque indique déjà le désir d'une attention particulière auprès des plus affligées. Pouvoir confronter son expérience de deuil à celle des autres, trouver une écoute attentive et bienveillante...

Mais son rôle majeur est de nous entraîner vers la voie apaisante du souvenir. Les réunions promo – régionales ou nationales – prennent alors la forme d'un pèlerinage dans des lieux et des moments traversés ensemble. Comme lors des repas de famille ou des grandes fêtes, l'absent devient infiniment présent et son souvenir ravivé, évoqué par ses camarades, un instant douloureux, se révèle alors bienfaisant et doux.

Entre tapage médiatique éphémère pour les unes, indifférence totale pour d'autres, nous avons, nous épouses de la de Gaulle, justement « la De Gaulle » pour faire vivre le souvenir, rendre hommage à nos époux et lever fièrement la tête sur cette route nouvelle qui s'impose à nous.

Martine Cavalier
Juin 2016



Nos 34 petits-cos, trop tôt décédés, nous ont laissé **26 veuves**. Nous pensons à elles :
1983 : Christiane, 1990 : Martine, 1991 : Brigitte, 1992 : Lydie, 1997 : Odile,
2000 : Liliane et Bernadette, 2001 : Agnès, 2002 : Anne-Marie et Françoise,
2003 : Myriam et Arlette, 2006 : Chantal, 2008 : France,
2009 : Micheline et Halimata, 2010 : Chantal,
2011 : Joëlle et Angèle, 2012 : Annick et Liliane,
2013 : Nina et Léontine, 2015 : Bernadette et Sylvie, 2016 : Elisabeth.

Les Petits-cos de la GDG ont écrit :



1916 : la bataille oubliée.

par Elrick Irastorza

En 2016 ont été commémorées à l'envi les grandes batailles de 1916, notamment à Verdun et dans la Somme. Il y en a pourtant une qui n'a guère été évoquée alors qu'elle a laissé plus de trace qu'il n'y paraît, celle qui opposa, en France, en pleine guerre, le Politique et le Soldat avec pour enjeu la réaffirmation de la primauté du premier sur le second, indiscutable dans une démocratie.

Dans notre pays, les relations entre l'un et l'autre n'ont jamais été simples. Sans doute le souvenir de la trahison de Dumouriez en 1793, de la gloire montante de Bonaparte à Lodi en mai 1796 qui refuse de partager son commandement avec Kellermann, des deux Empereurs, de Mac-Mahon, de Boulanger, sans oublier l'effondrement de 40 et un putsch désormais vieux de plus d'un demi-siècle. Je ne résiste pas à la tentation de vous citer le message de Bonaparte au Directoire en avril 97 suite aux réserves émises par l'Assemblée nationale sur l'occupation de Venise : « *Je vous avertis, et je parle au nom de 80 000 soldats que les temps où les faiseurs de lois et autres misérables pipelettes envoyaient lâchement les soldats à la guillotine sont révolus !* » Évidemment il y avait de quoi se méfier ...

C'est évidemment un attelage étrange dont le futur général de Gaulle, citant Musset en exergue du chapitre consacré au sujet dans le fil de l'épée nous disait pourtant qu' « *Ils iront deux par deux, tant que le monde ira, pas à pas, côte à côte.* »

Mais il avait omis de citer ce troisième vers :

« *Ce n'est vraiment pas vrai que tout soit pour le mieux.*¹ »

La grande guerre n'a guère amélioré cette relation potentiellement conflictuelle entre le Politique que tout pousse à préserver la paix et le Soldat qui réclame les armes qui lui permettront de remplir ses missions au cas où. Tous deux répugnent à la guerre mais, par conviction, le premier a fait vœu de nous en prémunir et le second de s'y préparer.

Je vous épargnerai les deux premières années du conflit, si ce n'est pour rappeler qu'à l'été 1914 la République, déjà bien fragile au plan institutionnel, fut faible en se dessaisissant de ses pouvoirs constitutionnels au profit du Soldat, au fur et à mesure de l'avancée allemande. Du décret instituant, dès le 2 août 1914, l'état de siège à celui instituant, depuis Bordeaux, les *conseils de guerre spéciaux* à

¹Musset. Namouna, conte oriental.

3 membres, au 1^{er} jour de la bataille de la Marne, elle fit de Joffre, en ces jours dramatiques, un chef seul !

Le front stabilisé, le Politique reprendra progressivement du poil de la bête tout au long de l'année 1915 et 1916 verra le dénouement de cette grande bataille entre le Politique et le Soldat.

La polémique soulevée par le député / lieutenant-colonel Driant sur l'impréparation défensive des hauts de Meuse allait conduire tout droit à l'éviction de Joffre. Inutile de refaire une bataille décrite des centaines de fois. La région fortifiée de Verdun est confiée à l'état-major de la 2^e armée. Pétain évite l'effondrement du front en mettant de l'ordre dans le désordre et rationalise le soutien logistique des forces initié par son prédécesseur, le général Herr. Mais il reste à tenir puis à refouler les Allemands or, 2 mois après le déclenchement de l'offensive, nous continuons de reculer en dépit des moyens déployés et des pertes consenties et, petit à petit, le gouvernement comme la troupe en viendront à s'interroger sur Pétain, « *Son attentisme et son manque d'agressivité* ». ³

Mais difficile de limoger celui qui passe déjà pour le sauveur de Verdun, notamment depuis l'article du 11 mars dans l'Illustration. Le 2 mai, il est évincé à la française en étant promu au commandement du groupe d'armées centre (le GAC) gardé vacant depuis le 30 mars ⁴ et Nivelle se voit confier l'armée de Verdun. Cette relève de Pétain est un des tournants de la guerre voire de notre histoire nationale. Promotion ? Relève ? Sur le moment, Pétain n'a aucun doute : « *Vous voyez en moi un général qui vient d'être relevé de son commandement* » dit-il alors à Painlevé ⁵.

Nivelle stoppera l'avance allemande en juin sur la côte de Froide-terre et devant Souville le 11 juillet, puis conduira la bataille française de reconquête du terrain perdu avant que l'année ne se termine.

Mais loin des hauts de Meuse, une autre bataille se poursuit. Pour ses détracteurs politiques et militaires, Joffre n'a rien vu venir ; il a désarmé prématurément des forts qui ont fait leurs preuves ailleurs et sont durs à reconquérir ; il est obsédé par l'offensive franco-britannique sur la Somme d'où il pense pouvoir sauver Verdun ! Bref, il n'a aucun talent. Sa placidité bovine agace.

Le 27 mai 1916, le général Galliéni décède des suites d'une seconde opération de la prostate. En guise d'oraison funèbre, les politiques auront ces deux fulgurances qui en disent long sur l'estime qu'avait le Politique pour le Soldat fourvoyé en politique :

« *Veni, vidi, Vessie* » dira Clemenceau ;

« *Ce fut une vessie que nous avions prise pour une lanterne.* » surenchérit Briand. ⁶

Avec la nomination comme ministre de la guerre du général Roques, père de l'aviation militaire, le général Joffre allait retrouver un ami de Polytechnique : « *Le nouveau ministre me fit comprendre qu'intimement lié avec Joffre, il avait accepté le ministère en partie pour être plus à même de protéger son ami contre les coups de langue pendant que celui-ci donnait des coups de sabre à l'ennemi.* ⁷ » Mais le pouvoir transforme et les vieilles amitiés finissent par se défaire.

La réunion des comités secrets va précipiter la relève du général Joffre. En juin 1916, alors que les Allemands sont à moins de 5 kilomètres de la Porte Chaussée, presque tous les groupes parlementaires demandent la réunion en comité secret. Après tant d'années de frustration, les temps sont clairement à la reprise en main ⁸ :

Le député André Maginot : « *L'affaire de Verdun vient... de condamner définitivement les méthodes, ou plutôt les errements qui prévalent dans la conduite de nos opérations de*

² Rappel : Président de la République : Raymond Poincaré. Président du Conseil : Aristide Briand. Ministre de l'intérieur : Louis Malvy. Ministre de la guerre : Général Galliéni. À partir du 16 mars : général Roques. À partir du 12 décembre : général Lyautey. Commandant en chef : Général Joffre. À partir du 17 décembre : Nivelle

³Noël Vacher La Closque p 102

⁴Nommé en décembre 15, le général Langle de Cary sera relevé le 30 mars 1916 officiellement pour limite d'âge.

⁵Claude Franc « Les généraux français de la Grande Guerre » ETAI p 38.

⁶Dictionnaire de la Grande Guerre de Pierre Montagon.

⁷Court Repington « La première guerre mondiale » p 195

⁸11e législature. Session de 1916. compte rendu in extenso. Comité secret du 16 juin 1916.

guerre... Elle a révélé à quel degré d'impréparation pouvaient conduire l'imprévoyance et la passivité de notre haut commandement. »

Le député de Chappedelaine : « Je trouve que le Gouvernement devrait dominer la situation au point de ne jamais la remettre entièrement entre les mains de qui que ce soit... et, à plus forte raison, d'une collectivité qui n'a plus rien de commun avec un grand quartier général d'opérations, mais qui est, en réalité, un gouvernement au petit pied...s'occupant de finances, d'économie politique et de diplomatie. »

Le député Abel Ferry : « Il n'y a qu'une question : défaillance du haut commandement et faiblesse du Gouvernement. »

Le Président du Conseil reconnaîtra que :

« La préoccupation des chambres, c'était que le Gouvernement ne laissât point échapper son droit constitutionnel...Le principe est celui-ci : le gouvernement dirige la guerre. Il doit avoir toute autorité pour cela. »⁹

Domage que la République ait mis deux ans à en prendre conscience !

Le 13 décembre 1916, servi par ses succès à Verdun, la disgrâce momentanée de Foch relevé du GAN mais aussi par l'anticléricalisme conduisant à écarter quelques prétendants de très grande valeur, Nivelle est nommé par le gouvernement commandant en chef, au nez et à la barbe de son commandant de groupe d'armées, Pétain, jugé trop pessimiste et pusillanime. Colonel comme lui au début de la guerre, Nivelle est devenu en vingt-six mois le chef de tous ses anciens chefs. De quoi s'attirer de solides inimitiés.¹⁰ La prophétie de Joffre lancée à Pétain semble donc se réaliser : « Vous aurez beau faire, il en sera ainsi, vous serez le battu, Nivelle le vainqueur de Verdun. »¹¹

En fait, l'histoire en décidera autrement car : « Le premier mois de Verdun a donné naissance au Pétain de 1917, de l'entre-deux-guerres et de Vichy. »¹²

Finalement, « ... las et ... dégoûté¹³ » Joffre démissionne le 24 décembre des postes honorifiques et sans pouvoir qui lui ont été confiés par Aristide Briand.

A Poincaré qui s'inquiétait de ses réactions, Briand répondra : « Vous avez peur qu'il parle ? Il n'y a qu'à lui mettre un bâton dans la gueule ! » Il sera effectivement élevé à la dignité de maréchal de France le 26 décembre 1916 mais pour Jules Jeanneney, sénateur de la gauche démocratique, membre de la commission de l'armée du Sénat, futur secrétaire d'État à la guerre de Clemenceau et proche du général Lanrezac limogé en 14, cette élévation « Est la plus grande lâcheté de la guerre, c'est le poteau d'exécution qu'il méritait ! »¹⁴

Le bilan des deux batailles majeures de 1916 est terrible : Sur la Somme, 2000 soldats Britanniques et français tués par jour durant 141 jours ; 220 000 et 66 000 respectivement ; 4 fois plus qu'à Verdun, 163 000 en 300 jours, sur un front de largeur équivalente.

Le 1er Janvier 1917, Douglas Haig est pourtant fait Field Marshall et restera commandant en chef jusqu'à sa retraite en 1921 après avoir été fait comte puis baron.

Les pouvoirs accordés à Nivelle fin 1916, sont naturellement très en retrait de ceux dont la République s'était dessaisie au début de la guerre comme l'explique Albert Thomas mi-mars 1917 : « Millerand avait eu la faiblesse de laisser le GQG français assumer à lui seul de trop lourdes responsabilités en interdisant à tout membre du gouvernement d'intervenir dans les décisions du commandant en chef... Le GQG de Nivelle est tout différent, car on l'a dépouillé de bien des pouvoirs

⁹Comité secret du 28 novembre 1916 séance du 5 décembre 1916

¹⁰ de Castelnau et Dubail ont 10 ans de grade, Foch 9 ans, Franchet d'Esperey et Sarrail 8 ans, Fayolle 6 ans...

¹¹Denis Rolland « Nivelle l'inconnu du Chemin des dames » page 74

¹²Antoine Prost, Gerd Krumeich : Verdun 1916 Taillandier page 195

¹³Colonel Fabry, « Joffre et son destin » cité par Rémy Porte « Joffre » Perrin page 338.

¹⁴Cité par Pierre Allorant. Colloque du 19 juin 2013 au Sénat.

détenus par son prédécesseur.¹⁵ »

En ce début d'année 17, le Politique a complètement repris l'ascendant sur le haut commandement, notamment dans le domaine de la justice. Il n'en fera pas l'usage qui convient notamment lors du grand conseil de guerre en gare de Compiègne le 6 avril et c'est un commandant en chef désavoué mais dont la démission a été refusée qui partira à l'offensive 10 jours plus tard. Vous connaissez la suite.

Pour surmonter la crise de l'été 17, la France avait besoin d'un patriote jusqu'au-boutiste et d'un homme d'État. Pour Clemenceau, les choses sont claires : « *N'oubliez pas, dira-t-il à Foch, que c'est le Politique qui conduit la guerre. La stratégie n'en est que l'instrument.* ¹⁶ »

Les choses sont désormais bien à leur place mais la relation restera complexe. Je terminerai par trois citations pour l'illustrer :

De Pétain et de Foch il dira dans les couloirs de Doullens : « *L'un me disait que nous étions fichus et l'autre, qui allait et venait comme un fou, voulait se battre. Je me suis dit : essayons Foch ! Au moins, nous mourrons le fusil à la main ! J'ai laissé cet homme sensé, plein de raison qu'était Pétain ; j'ai adopté ce fou qu'était Foch. Ce fou va nous tirer de là, j'en suis sûr, puisqu'il le faut* »¹⁷

Il dira après-guerre : « *C'est le fou qui nous a tirés de là !* »¹⁸ mais il ne pourra s'empêcher de rajouter après que leurs relations se soient dégradées « *J'aurais voulu Du Guesclin. J'ai pris ce que j'ai trouvé...* »¹⁹ et encore « *Il y a du César dans le Maréchal. Enfin, un César passé par l'École de guerre* »²⁰.

Cette France unie dans la victoire de 1918 mais durablement affaiblie et rattrapée par le démon de ses divisions politiques sera disloquée par une bien étrange défaite 22 ans plus tard.

Vaincre ou mourir ! « *Mais vaincre on ne le pouvait plus et mourir on ne le voulait pas* » écrira Roland Dorgelès de cet ordre du jour de juin 40 qui ressemblait furieusement à celui du 5 septembre 1914. Le Soldat portera durablement ce lourd héritage que la victoire des alliés n'effacera pas. Les guerres de la décolonisation l'entreteniront dans certains esprits jusqu'à aujourd'hui encore, entre méfiance et manque de considération.

La grande bataille politico-militaire de 1916 a durablement marqué cette relation et je crains fort que ne se perde dans la nuit des temps ce qu'écrivait le chef de bataillon de Gaulle dans « le fil de l'épée »:

« *Les noms des hommes d'État et des grands chefs de la guerre récente resteront confondus, en dépit de tout, dans le souvenir de la victoire* ».

Alors souhaitons simplement, qu'en 1918, les maréchaux de la Grande Guerre épargnés par l'histoire, soient associés à l'hommage qui ne manquera pas d'être rendu au Père la Victoire.

Elrick Irastorza
ancien CEMAT

¹⁵Court Repington « La première guerre mondiale » p 547

¹⁶Gilbert Prouteau, « Le Dernier Défi de Georges Clemenceau », France-Empire page 263

¹⁷Rapporté par Max Gallo dans le tome 3 de « Morts pour la France ».Fayard

¹⁸Laurent Legrand, « Foch, le pire stratège de la Grande Guerre » cité par le Point du 3 octobre 2013.

¹⁹Gilbert Prouteau, « Le Dernier Défi de Georges Clemenceau », France-Empire page 248

²⁰Gilbert Prouteau, « Le Dernier Défi de Georges Clemenceau », France-Empire p. 257

Pourquoi les Français doivent-ils aimer la France

par Gilbert Robinet

On ne sait pas fixer la date de naissance de la France. Tant mieux, car cela fournit un prétexte pour la qualifier d'éternelle. Son ancêtre, la Gaule romaine, s'est émancipée dans la brume glacée de la chute de l'Empire romain. Les temps étaient obscurs, les chemins incertains. Puis, ont suivi des heures terribles où l'Europe, qui d'ailleurs se confondait alors avec la Chrétienté, a vu naître un petit royaume qui, après des siècles de patiente édification, de sacrifices royaux, de tumultes guerriers, de tractations de palais, est devenu la France.

Au cours du Moyen-âge, les territoires qui devaient la constituer ne se formèrent que lentement. Ce n'est qu'au début du XIV^e siècle que l'on parle, pour la première fois, de « *nation de France* », même si Philippe Auguste, fort de sa victoire de Bouvines, a pu légitimement revendiquer le titre de roi des Francs, c'est-à-dire des Français, et c'est surtout au cours de la Guerre de Cent Ans que se forge le sentiment national français que Jeanne d'Arc a su si bien exprimer. Ce territoire de France, à la forme hexagonale, mais que longtemps après Vauban, son génial défenseur et inventeur de la formule, on qualifiera paradoxalement encore de « pré carré », est « aimable » par sa géographie. La France a le tempérament tempétueux de la Méditerranée, la robustesse de ses massifs montagneux, le calme de ses volcans endormis, la langueur de l'Atlantique. Elle a acquis aussi, dans un passé plus récent, des départements et collectivités d'Outre-mer qui lui ont offert la calme beauté du Pacifique, celle colorée des Antilles et de l'Océan Indien, ou encore les panoramas sauvages des territoires glacés de l'Atlantique Nord.

Oui, la France est magnifique par l'équilibre de ses paysages, la variété de ses régions, les douceurs et les rigueurs de ses climats, la splendeur de ses montagnes et de ses rivages. Mais, plus beaux encore sont les mots qui la décrivent et la célèbrent, et les regards qui la contemplant.

La France a conquis sa place aux yeux du monde par les armes, par ses discours, par sa science, par sa culture et même par sa gastronomie. Pour servir ces différents domaines, elle a vu jaillir de son peuple des hommes d'exception – souverains, chefs d'Etat, grands soldats, savants, penseurs, philosophes, poètes, écrivains, artistes – qui tous ont exprimé, à travers le regard qu'ils portaient sur elle, l'idée qu'ils s'en faisaient. Ce furent Clovis, Saint-Louis, Napoléon ou de Gaulle ou encore Turenne, Foch et Leclerc, mais aussi Lavoisier, Buffon et Pasteur sans oublier, Diderot, Condorcet, Baudelaire, Verlaine, Zola, Hugo, Delacroix et les frères Lumière. Ce furent aussi des femmes de même facture comme Jeanne d'Arc, Olympe de Gouges, Louise Michel, Georges Sand, Sophie Germain, Marie Curie, Irène Joliot-Curie, Charlotte Delbo, Simone Weil, Germaine Tillon ou Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Cette profusion d'intelligence, de talents et de courage aussi ne constitue pas une diversité, mais, au contraire, une unité. Chacun de ces éminents personnages était particulier, mais la France ne bâillonne pas le particularisme ; en France, au contraire, chaque particularisme a sa place, mais, en revanche, la France ne saurait céder sa place à aucun d'entre eux. En France, les Français veulent pouvoir reconnaître partout la France !

Nombre de ces intelligences et de ces talents ont su décrire aussi les blessures de la France. Ils savaient que les taire aurait été pire que de les dire. La véritable grandeur de la France, c'est de dire aussi ses plaies et ses erreurs pour les inscrire dans l'universel humain. D'aucuns, aujourd'hui, se complaisent dans la repentance au prétexte que la France a colonisé, a pratiqué l'esclavage, a collaboré avec le régime nazi. On parle alors des heures sombres de notre histoire. En vérité, ce furent là les conséquences d'humaines décisions, de chemins tortueux empruntés ou de directions prises jugées mauvaises aujourd'hui dans un contexte radicalement différent. Et c'est parce que son histoire est pleinement humaine que la France ne doit pas en rougir. Elle est riche de conquêtes, de fêtes, de douleurs, de famines, de festins et de chansons. Elle est l'une des plus belles, des plus riches histoires qui soient.

Il y a donc mille façons de dessiner les contours de la France puisque l'on peut se référer aux hommes, à la langue, à la religion, aux fleuves et aux rivières, aux montagnes et aux collines, aux pâturages et aux vignobles, aux châteaux, aux églises, à toutes les vieilles pierres qui témoignent de l'œuvre et, souvent, du génie de nos pères, bref, à tout ce qui constitue l'histoire de notre pays. Une Histoire qui, soit dit en passant, est une. On ne peut la découper en rondelles ; il faut la prendre toute entière ou la laisser. C'est Marc Bloch qui disait²¹ : « *Il est deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'Histoire de France : ceux qui refusent de vibrer au souvenir du sacre de Reims ; ceux qui lisent sans émotion le récit de la fête de la Fédération.* »

Il faut aimer la France parce que, précisément, son histoire collective en fait un lieu de cœur, un lieu de partage d'un présent et d'un projet d'un futur, symbole d'une identité ancienne, transmise par la langue, le folklore, la gastronomie. « *On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet* », disait Ernest Renan²². C'est notre Patrie.

Mais cet amour n'est pas réservé qu'à ceux qui, par le fruit du hasard, sont nés sur le sol français. Il peut et doit être partagé aussi par ceux qui sont devenus Français, soit par désir, soit par nécessité, parce qu'ils ont subi dans leur pays d'origine des événements qui les ont contraints à le quitter. Qu'importe la façon dont doit apparaître et se développer cet amour : ce peut être le coup de foudre ou un amour qui se construit jour après jour, voire un amour « de raison ». Qu'importe aussi sa forme : amour passion au nom duquel on est prêt à tout donner, y compris sa vie, ou immense tendresse alimentée par les voix de tous ceux qui se sont tus après avoir apporté une pierre à l'édification de notre patrimoine commun. Ce peut être encore un amour acquis « *non par le sang reçu, mais par le sang versé*²³ ».

<p>www.legionetrangere.com © 15-01-2009 REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>CARTE D'IDENTITÉ MILITAIRE LÉGION ÉTRANGÈRE</p> <p>OFFICIER</p> <p>LIEUTENANT-COLONEL GRADE SANS MATRICULE Numéro matricule</p> <p>AMILAKVARI IDENTITÉ LÉGION</p> <p>NOM AMILAKVARI Dimitri</p> <p>PRENOMS 31 octobre 1906 GORI (GEORGIE)</p> <p>Né(e) le A MORT POUR LA FRANCE LE 24 Octobre 1942</p> <p>SERVICE A TITRE ÉTRANGER 1924 - 1942</p> <p>LÉGION ÉTRANGÈRE Période PFL 1940 - 1942</p> <p>PRINCE GÉORGIEN ET COMPAGNON DE LA LIBÉRATION 1942</p> <p>Hors LÉGION ÉTRANGÈRE Période</p>	<p>Lieutenant-colonel Amilakvari, tué au combat à El Alamein, le 24 octobre 1942.</p> <p>« <i>Nous étrangers, n'avons qu'une seule façon de prouver à la France notre gratitude pour l'accueil qu'elle nous a réservé : nous faire tuer pour elle.</i> »</p>
---	--

C'est l'agrégation, dans le creuset commun de la Nation, de tous ces amours aux formes diverses qui constitue notre destin collectif. On pourrait aussi la nommer « solidarité nationale ». Cette solidarité a un ciment : c'est, comme disait encore Renan « *le sentiment des sacrifices que l'on a faits et de ceux que l'on est disposé à faire*²⁴ », affirmation que ma perception personnelle traduit par, simultanément, la commémoration du 11 novembre et l'engagement volontaire, dans l'armée de Terre, de jeunes

²¹ En 1940, dans son livre *l'Étrange Défaite*.

²² Lors d'une conférence prononcée à la Sorbonne le 11 mars 1882 et intitulée *Qu'est-ce qu'une Nation ?*

²³ « Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense,

Mélangant sa gloire épique aux orgueils du passé,

N'est pas cet étranger devenu fils de France,

Non par le sang reçu mais par le sang versé ? »

Capitaine de Borelli in *A mes hommes qui sont morts* – 1920. Référence à la Légion étrangère.

²⁴ Lors de sa conférence à la Sorbonne le 11 mars 1882, op.cit

Français d'origines diverses, y compris étrangères, qui savent qu'ils partiront en opération extérieure où ils risqueront leur vie.

« *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances...* », affirme l'article premier de la Constitution du 4 octobre 1958. Certains peuvent légitimement être tentés de définir la France autour de la République et de la laïcité, mais d'autres autour des valeurs chrétiennes, d'autres encore en se référant à l'héritage de Pascal ou de Montesquieu, de Hugo ou de Zola, de Sartre ou d'Aron. Qu'importe si ce sont là, pour les uns comme pour les autres, leurs façons particulières d'exprimer leur amour de leur pays. Ce qui compte, c'est la finalité, c'est-à-dire la constitution, autour de ces valeurs variées, d'une conscience morale partagée.

Aimer la France, c'est avant tout un acte de foi. Foi en l'humanité, foi en la civilisation. Foi en un destin commun et en une vocation particulière. C'est aussi un acte de tolérance : tolérance envers ces différentes communautés humaines, philosophiques, religieuses ou culturelles.

Aimer la France, c'est également comprendre et assumer ses faiblesses, ses peurs, ses douleurs. L'aimer, c'est la protéger, la défendre, panser ses blessures, l'écouter.

Qui aime la France ne peut la trahir. Aujourd'hui, les citoyens français amoureux de ce si beau pays doivent prendre garde de se doter d'élites qui ne trahiront jamais la France.

Gilbert Robinet
Secrétaire général de l'ASAF



Contraindre l'Union Soviétique :
Essai de stratégie appliquée
d'après l'œuvre de Liddell Hart

par Jean-Yves ARTERO



87 pages
15 euros

J.Yves Artero, E.S.G., 1986 – Editions Energeia, 2015
ISBN : 979-10-93492-16-2
Editions Energeia, 1 rue des Usines
26.190 Saint-Nazaire-en-Royans
energeiaeditions@gmail.com



Né à Alger en 1949, et issu du Prytanée militaire, J. Yves Artero est un Saint-Cyrien de la promotion général de Gaulle.

Il a servi dans l'armée de Terre (Infanterie et Cadre spécial), en régiments (bataillon d'Acier, As de trèfle et de pique), en état-major interarmées et au sein de l'administration centrale du ministère de la Défense.

Il a participé à diverses opérations en particulier au Kosovo (comme Lieutenant-colonel) et en Afghanistan (comme Colonel). Il a terminé sa carrière d'officier d'active comme cadre professeur au Collège interarmées de défense (École de guerre), avant de rejoindre la sous-chefferie opérations de l'état-major des armées en tant que réserviste opérationnel.

J. Yves Artero est notamment chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite et titulaire de la Croix du combattant, ainsi que de la Médaille des services militaires volontaires. Alors qu'il était stagiaire à l'École de guerre (Paris), le Chef de bataillon J. Yves Artero a en 1986 écrit l'essai de stratégie que nous proposons à nos lecteurs.

Primé par l'association des amis de cette École, son travail a été publié en 1987 dans la revue de cette dernière. Il peut être considéré comme prophétique à certains égards, puisqu'il proposait à l'époque une façon de se donner les moyens de contraindre l'Union soviétique à changer de politique extérieure (rappelons que la chute du mur de Berlin interviendra en 1989).

Il s'agit là, également, d'un exemple assez unique d'écrit de stratégie appliquée, qui prend appui sur les théories du stratège britannique Liddell Hart pour ouvrir les voies d'une mise en pratique effective, et toujours efficace.

ISBN : 979-10-93492-16-2



15 €

La préface du livre d'Artéro

Ecrivons-le d'emblée, la stratégie n'est pas à la mode, et c'est bien dommage, car en ne pensant pas, en n'agissant pas en stratèges, nous courons le risque réel d'être agis par d'autres, et ce risque peut s'avérer mortel.

A l'origine, les stratèges de l'antiquité grecque étaient des magistrats chargés de définir et de conduire la politique militaire.

De nos jours, ce qu'on appelle la « grande stratégie » englobe tous les aspects de la vie publique, politiques et militaires bien sûr, mais aussi économiques et financiers, monétaires, sociaux, technologiques, démographiques, linguistiques, médiatiques, culturels...

Dans les pays occidentaux, en temps de paix et à ce niveau, le stratège devrait donc être avant tout le politique, en application du principe latin suivant lequel « l'épée doit céder à la toge », ou plus près de nous du slogan maurrassien « politique d'abord ».

Hélas ce qu'on constate depuis quelques décennies ne va pas dans ce sens, mais reflète plutôt, a contrario, un délitement de nos Etats-nations, que ce soit au bénéfice d'organismes supranationaux non élus ou à celui d'oligarchies notamment financières, ou qu'il s'agisse de notre soumission globale à l'hégémonie des Etats-Unis d'Amérique du Nord (hégémonie prônée dès 1997 dans *Le Grand échiquier* par un Zbigniew Brzezinski, et qui s'appuie principalement de nos jours, pour ce qui nous concerne, sur la Turquie et Israël).

Nos leaders politiques semblent être impuissants à juguler cette évolution, en admettant qu'ils en aient le désir et ne soient pas uniquement mus par l'ambition personnelle et la perspective de leur hypothétique prochaine réélection.

Rappelons sans hésiter à nos actuels « collabos » ce que Winston Churchill lançait prophétiquement aux Munichois européens avant le second conflit mondial : « *Vous avez eu à choisir entre la guerre et le déshonneur ; vous avez choisi le déshonneur, vous aurez la guerre.* »

L'antique maxime de Végèce « *Si vis pacem, para bellum* » reste actuelle. Si tu veux la paix, prépare la guerre. Pour prendre l'exemple de la France, aucun homme d'Etat digne de ce nom n'a paru émerger depuis le départ du général de Gaulle (1969).

Avec ses qualités et bien sûr ses défauts, lui avait du moins les qualités nécessaires au stratège : une vision (« *J'ai une certaine idée de la France* ») qui ne soit pas celle d'un boutiquier et une volonté (de promouvoir l'intérêt national, qui doit coïncider avec celui du peuple français).

Pourquoi procéder à cet état des lieux peu réjouissant ? C'est qu'il est indispensable, si l'on veut se dégager des risques et menaces plus ou moins sérieux que nous courons actuellement, et que nous courrons à moyen et long terme, et trouver ainsi le cap à tenir (la réponse au *De quoi s'agit-il ?* de Foch ou au *Que faire ?* de Lénine).

De Gaulle l'écrivait déjà : « *Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir. Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction.* »

Restaurer rapidement l'autorité de l'Etat et même l'unité de la nation, telle semble bien être aujourd'hui la voie à suivre (on pourrait sans doute appeler une telle voie celle du « Coq gaulois »).

Cette voie est praticable, comme nous le montrent entre autres la Russie et la Chine, et si je ne suis pas gaulliste, j'espère du moins que la France saura redevenir gaullienne, pour elle-même d'abord, et ensuite pour l'Europe et le reste du monde.

Car la Russie « impériale » de nos jours n'est plus l'Union soviétique de jadis, même si sa propension à l'aventurisme, en Ukraine et naguère en Géorgie, met gravement à mal le principe de l'intangibilité des frontières ; ce principe reste pourtant à l'évidence un gage de paix majeur, alors qu'il est aussi violé par ailleurs, des organisations terroristes comme Boko Haram, les Shebab ou l'Etat islamique profitant de la déshérence justement de certains Etats...

Souvenons-nous donc qu'en 1986, au moment où le chef de bataillon J.Yves Artéro écrivait à l'Ecole de guerre son essai de stratégie, nous étions encore en pleine crise des euromissiles provoquée par la dite URSS (de 1977 à 1987), crise comparable pour les Européens à celle de Cuba en 1962 pour les Etats-Unis.

La menace en question, mortelle en fait, et essentiellement militaire, était alors encore à son comble, et ne devait quasiment disparaître qu'avec la chute du mur de Berlin (1989), puis l'émancipation des pays d'Europe de l'Est et finalement le changement de régime qui allait intervenir à Moscou.

Un tel essai, visant à démontrer la possibilité de contraindre l'Union soviétique à changer de politique, était donc amplement justifié dans le contexte, de même que son assez forte connotation politico-militaire.

Il a d'ailleurs été primé et publié dès 1987 dans le bulletin de l'Association des amis de l'Ecole de guerre.

Dans son application, l'exposé de l'auteur pourra paraître inactuel. Mais est-on sûr qu'une situation équivalente ne nous guette pas à l'avenir ?

Quoi qu'il en soit, l'heure est plus à une vision stratégique positive, politique et intérieure, qu'à celle décrite, extérieure, en partie militaire et de fait contraignante et agressive.

Il n'en reste pas moins que les principes théoriques dégagés il y a une trentaine d'années maintenant restent grandement valables, et se prêtent toujours à une mise en pratique de la part de nos stratèges du temps présent.

On aurait pu s'attendre qu'un stagiaire de l'Ecole de guerre française, ce que J.Yves Artéro était à l'époque, privilégie dans son approche la pensée stratégique d'un Ferdinand Foch qui fut un professeur de cette même institution (comme Lieutenant-colonel).

Et il est vrai que les trois principes de la guerre énoncés par le futur Maréchal et généralissime méritent toujours d'être considérés et enseignés : liberté d'action, concentration des efforts et économie des moyens, auxquels sans doute il convient d'ajouter notamment le secret, condition de la surprise...

Notons au passage que de tels principes valent non seulement pour nos militaires, mais aussi d'autres dirigeants (hommes ou femmes d'Etat, chefs d'entreprise par exemple).

Une des originalités du travail d'Artéro réside dans le fait qu'il a choisi de s'appuyer sur les écrits d'un de nos « meilleurs ennemis » anglo-saxons : Sir Basil Henry Liddell Hart (1895-1970).

So British, même s'il est né à Paris, et si son principal ouvrage (*Stratégie*) vient d'être en 2015 réédité en français...

Tirant d'une certaine façon les leçons de l'énorme saignée que l'Europe s'est infligée à elle-même en 1914-1918, saignée dont elle peine toujours à se remettre, et faisant par là même sien le constat d'un Philippe Pétain (« *Le feu tue* »), Liddell Hart, combattant de la Première Guerre mondiale, s'est fait dans ses écrits le chantre de la guerre de mouvement et de l'emploi des blindés (contre une guerre de positions), et puis celui de l'approche indirecte dans la gestion des conflits.

A une approche frontale de l'ennemi, de l'adversaire, il préfère donc le débordement, et pour tout dire la ruse. Insistons cependant sur le constat que pour lui le stratège s'identifie d'abord par la volonté qui l'anime (« *The chief incalculable in war is the human will* »).

C'est bien cette volonté qui prime, selon lui, et les principes positifs qu'il dégage et que rappelle notre Chef de bataillon et futur Colonel français sont alors seconds :

« *Conservez toujours votre objet présent à l'esprit. Ajustez votre fin à vos moyens. Choisissez la ligne de moindre attente et de moindre résistance* », etc.

Car la maxime chère à Lénine (et à Guillaume d'Orange) : « *Là où il y a une volonté, il y a un chemin* », est bien primordiale et mériterait même d'être retournée : il n'y a pas de chemin possible quand on n'a pas de volonté.

Une vision, une volonté, tels semblent bien être en définitive les deux V de la victoire, en matière stratégique au moins, même si la communication (ou son alter ego, le secret) peut jouer son rôle d'amplificateur des savoir-faire²⁵.

Très logiquement, Artéro considère donc que si l'adversaire ou l'ennemi principal de l'époque doit être engagé à la périphérie, il ne peut être battu qu'au centre, qu'il identifie au bureau politique du Parti communiste soviétique, dont il s'agit bien de rompre la volonté agressive.

Une seconde spécificité de son travail est qu'il nous montre la stratégie en actes, en application, et va donc au-delà, en un sens, des approches stratégiques habituelles, parfois et même souvent exclusivement théoriques (pensons en particulier aux essais de Lucien Poirier).

Une telle « stratégie appliquée » est peu commune, voire exceptionnelle, d'autant que le stagiaire d'alors à l'École de guerre va jusqu'à la décrire comme étant à l'œuvre, ou pouvant l'être²⁶.

Cela a-t-il été le cas en réalité ? Il est vrai que l'initiative américaine de défense stratégique (dite aussi Guerre des étoiles) lancée en 1983 a pu paraître a posteriori avoir la dimension idoine.

Pourtant le monde semble avoir été largement surpris, en 1989, par la chute du mur de Berlin, faute peut-être d'avoir suffisamment tiré les leçons des analyses, pourtant connues du grand public, et de notre officier, d'une Hélène Carrère d'Encausse, ou d'un Andreï Amalrik et d'un Emmanuel Todd...

Enfin, on pourra éventuellement s'étonner de la relative brièveté du mémoire republié une trentaine d'années plus tard grâce à la clairvoyance des Editions Energiea.

N'oublions pas tout de même que le traité du Chinois Sun Tzu, *L'Art de la guerre* (VI^e siècle avant Jésus-Christ), toujours aussi pertinent en matière d'approche stratégique indirecte, est seulement composé de treize articles.

Sun Tzu dont Brzezinski, dans l'ouvrage cité plus haut, s'est encore récemment inspiré, pour décrire une possible stratégie chinoise de nos jours :

« Réduire la puissance régionale des Etats-Unis à un degré tel que l'Amérique affaiblie aurait alors besoin d'une Chine dominant la région pour alliée, voire d'une Chine mondialement puissante pour partenaire. »

Encore une fois, la stratégie indirecte permet au fort comme au faible de chercher à minimiser ses pertes tout en parvenant à ses fins.

Et pour conclure, les buts de guerre (ou de paix) ayant été dégagés, le stratège n'a pas pour autant achevé sa besogne. Il devra s'appuyer pour leur mise en œuvre sur ceux que Brzezinski justement dénomme les planificateurs.

Mais ceci, comme l'écrivait Rudyard Kipling, est une autre histoire. Et puisque j'ai déjà évoqué Lénine, lui affectionnait aussi particulièrement, paraît-il, cette maxime du *Faust* de Goethe : *« La théorie, mon ami, est grise. Ce qui est vert, c'est l'arbre éternel de la vie. »*

Arès.

A Paris, le 14 juillet 2015

²⁵ Pour le stratège français contemporain André Beaufre (1902-1975), admirateur de Basil Liddell Hart, l'élaboration d'une stratégie implique de la part du stratège qu'il se positionne face à un ennemi, ou au moins un adversaire, un antagoniste. C'est souvent vrai, même si il ne peut y avoir malgré tout de stratégie sans buts positifs. Dans cette perspective, le stratège devrait viser le « pro », en dépit du ou des « contra ».

²⁶ L'ouvrage de César Vichard de Saint-Réal, *La conjuration des Espagnols contre la république de Venise en 1618* (1674), auquel on pourrait penser de ce point de vue, est avant tout historique.



*ECOLE SUPERIEURE DE GUERRE
100° PROMOTION*

*8^{ème} GROUPE
CBA ARTERO*

MEMOIRE D'HISTOIRE

*CONTRAINdre L'UNION SOVIETIQUE.
Essai de stratégie appliquée d'après l'œuvre de LIDDELL HART*

*« Et si la trompette émet des sons confus, qui donc se préparera au combat ? »
SAINT PAUL*

« Napoléon recourut à l'approche indirecte psychologique : Affichant complaisamment sa propre faiblesse apparente, il incita les Russes à reprendre l'offensive. Il accrut cette impression de faiblesse par des « messages de paix » adressés au Tsar et à l'Empereur d'Autriche. Lorsque l'ennemi mordit à l'hameçon, Napoléon se replia devant lui jusqu'à la position d'Austerlitz »

LIDDELL HART

*« Je pensais à l'avenir en écrivant ce commentaire d'une situation passée »
LIDDELL HART*

« De quelle sorte de guerre s'agira-t-il aujourd'hui ? »

BRIAN BORN

NOVEMBRE 1986

La gestion de crise pour tous : Joseph GONTHIER

PRÉVENTION. Tempête, inondations, épidémie : comment être prêt

LE COURRIER DES YVELINES
Mercredi 15 janvier 2014
www.courrierdesyvelines.fr

Joseph Gonthier a été le "Monsieur sécurité" auprès des préfets des Yvelines de 2001 à 2010. Il a organisé des exercices d'intervention lors d'accidents naturels, technologiques majeurs. Il publie aujourd'hui un livre destiné aux élus, aux entreprises et aux enseignants afin d'être prêt le jour où...

Dans les Yvelines, Joseph Gonthier coordonnait le dispositif de vaccination du public contre le virus de la grippe aviaire H5N1 en 2008. Aujourd'hui à la retraite, l'ancien "Monsieur Sécurité" des Yvelines souhaite mettre à profit son expérience en matière de sécurité civile afin de préparer au mieux les populations, les élus à la moindre catastrophe naturelle. Interview.

Les Canadiens
sont organisés,
eux

Pourquoi écrire un livre sur la gestion de crise ?

«Les scientifiques sont persuadés qu'une crue comme celle survenue en 1910 va se reproduire dans le bassin parisien. C'est une question de temps. Si cette inondation se produisait, on aurait 4 milliards de m³ d'eau qui pourraient déborder de leur lit naturel. Je rappelle que les bassins réservoirs de l'Est parisien ne peuvent en résorber que 1 milliard. Il faut s'attendre à de graves perturbations dans la vie sociale et économique de la capitale, et des



Joseph Gonthier veut que chacun se prenne en main pour être prêt le jour J.

départements de petite et grande couronne.

Vous dites aujourd'hui que nous ne sommes pas prêts à faire face à ce genre de crise. Je dis qu'individuellement il va falloir porter aide et assistance aux membres de sa famille mais aussi à tout un tas de personnes que nous connaissons ou non. Cela nécessite de prendre des dis-

positions. Si je sors ce livre c'est pour que les gens y pensent en amont. Il y a des gestes à avoir comme couper le gaz, emporter un sac de survie. Les Canadiens, les pays scandinaves sont bien plus organisés face à ce type de crise. Pourquoi ne le serions-nous pas ?

Les gens pensent que c'est à l'Etat de palier ces inonda-

tions, les tempêtes, les épidémies.

Mais depuis la loi 2004* la sécurité civile est l'affaire de tous. Au cours de mon expérience j'ai pu constater que la culture du risque n'était pas descendue vers les populations, les élus et les entreprises. Dans mon livre, je parle d'information du public qui doit passer par une formation puis au final arriver à un entraîne-

ment par petite touche. Passer en quelque sorte de l'émotionnel au rationnel.

Je plante
une graine
dans
les esprits

Mais encore ?

Dans un contexte de crise, on confie (en France) le soin à une autorité de décider des mesures à prendre. Les décideurs et les exécutants sont engagés dans une relation subtile. Le décideur ne doit pas oublier les difficultés des exécutants et les réalités du terrain au risque de ne plus être crédible. Il faudra encore laisser de l'autonomie à l'échelon local. On doit aussi éliminer les paroles superflues, chercher à être concis... Tout cela se prépare, s'organise. Je plante une graine dans les esprits pour que les choses bougent petit à petit. Ce n'est pas un langage alarmiste.

Il n'y a pas de conscience de risque à l'échelle de la masse ? Le service militaire avait au moins l'avantage de placer les hommes

dans un même collectif et dans l'entraide. Il renforçait la cohésion de la société. Nous devons recréer dans les esprits ce sentiment collectif selon un schéma simple : que faire avant, pendant et après la crise ? Comme un sportif si on s'entraîne on sera plus fort le jour J.

Que faut-il faire alors en cas de crise ?

Il faut créer une volonté populaire de se prendre en charge. Il faut aussi penser aux hébergements, à déterminer les lieux de replis comme des salles polyvalentes, les lieux de mise au sec en cas d'inondation. Les établissements de santé, les écoles et les postes sont importants dans le dispositif d'évacuation des personnes fragiles. Au Canada, un plan familial d'évacuation existe. Chaque famille a sa trousse d'urgence, de premiers soins, de survie (autosuffisance 3 jours)... Cela fait réfléchir, non ?

Propos recueillis
par Michel Seimando

"La gestion de crise pour tous", Joseph Gonthier. Saint-Léger Editions, 10 euros



Un petit livre baptisé « la Gestion de Crise pour tous » qui devrait être remis à tous les Maires et Conseillers municipaux dès leur prise de mandat en mars prochain.

En effet, Joseph GONTHIER, cet ancien collaborateur pour les affaires de sécurité et de défense civiles auprès de plusieurs Préfets, s'adresse à toutes les catégories de public afin de leur expliquer en des termes les plus simples possibles **ce que l'on doit savoir de la gestion d'un évènement de Sécurité Civile** ainsi que du rôle de chacun dans le dispositif.

Il donne, à qui veut bien l'entendre, quelques conseils et astuces directement issus de son expérience professionnelle.

Ce livret pratique (format poche 10×18), d'un coût modique (10€), publié par les éditions Feuillage, est destiné aux maires, aux établissements scolaires, aux entreprises, aux associations ainsi qu'à tous ceux qui veulent prendre en mains leur sécurité... et en ces temps perturbés, il pourrait bien être d'une très grande utilité.

La sinécure de Monsieur le Maire

CHIENS ET CHATS

ou comment perdre les élections (par Jérôme Guilloz).

Depuis 2008, je suis le maire de ma petite commune rurale d'une centaine d'habitants. Au nom de la clause de « compétence générale », je dois gérer tout événement perturbateur qui risque d'arriver dans ce petit village et je dispose donc des pouvoirs de police prévus par le code général des collectivités territoriales.

Un beau jour, en 2014, quelques mois avant les prochaines élections municipales, je reçois en mairie la lettre recommandée suivante, je cite :

« Monsieur le maire,

Aujourd'hui, notre chienne Iona attachée devant notre maison fut attaquée par 2 chiens (couleur noir).

Sans mon intervention et sous la menace d'un chien, notre chienne aurait pu être gravement blessée.

En tant que maire, votre devoir est de faire qu'il n'y ait plus de chiens en divagation d'après la loi du (article L.2212-1 et L22-12-2 du code général des collectivités territoriales).

Si vous ne faites rien, je devrai en référé à la préfecture selon les dits de la gendarmerie.

Aujourd'hui, c'était notre chienne et si un jour c'était un enfant, qu'attendez-vous ! ».

Diable ! Que faire ? En effet, dans ce petit village, chaque famille ou presque possède des animaux, un ou plusieurs chiens, notamment les chasseurs. Les chats à la campagne, il y en a partout. Si vous n'en avez pas, vous profitez, malgré vous, de ceux de vos voisins et pour ma part un chat forestier vient me rendre visite tous les jours. C'est indispensable pour empêcher la prolifération des souris. A la Boisserie, celui de notre parrain s'appelait « gris-gris ». Contrairement à la ville, ces animaux vivent dans une relative liberté. Les chiens s'éloignent rarement de la maison de leur maître, sauf lorsqu'il y a des chiennes en période de chaleur. Les chats farouchement indépendants se promènent partout. Alors comment gérer cette situation qui jusqu'à présent satisfaisait tout le monde ?

Bien entendu, je suis d'abord allé faire des remontrances au propriétaire des chiens. Cela fait avec la famille plaignante déjà six voix en moins pour ma future réélection. Peu importe, je suis officier de police, je vais donc appliquer la loi. Que dit-elle ?

Définition légale de l'état de divagation (article 213-1 du code rural).

« Est considéré comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Est également considéré comme divaguant, tout chat non identifié se trouvant à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

La lecture de cette définition me laisse perplexe, elle a dû être rédigée par un énarque du ministère de l'agriculture qui ne devait jamais avoir vécu à la campagne ni rien connu du comportement des animaux. En effet, analysons ce document.

Tout d'abord, il y a les seigneurs, « intouchables » les chiens de chasse et de garde des troupeaux. Ils sont libres et sont donc exclus de toute remontrance. Effectivement, s'attaquer aux chiens des chasseurs dans une commune ou existe une société de chasse, c'est la mort électorale assurée pour le Maire qui s'y risquerait.

Reste maintenant les autres. Le constat de divagation des chiens repose sur des données très subjectives, difficiles à appréhender. Comment juger que le chien est hors de portée de son maître ? Cela dépend de la puissance de l'organe vocal de celui-ci ou du type d'instrument utilisé pour le rappeler. Pour la distance de plus de 100 mètres, il aurait fallu que je mesure la distance séparant la maison de la plaignante de celle du propriétaire. Enfin, je dois être capable de lire dans le cerveau du chien pour savoir si celui-ci est livré à son seul instinct ou s'il reste encore psychologiquement sous l'emprise de son maître.

S'agissant des chats errants, c'est encore plus compliqué. En effet, comment identifier un chat à plus de 200 mètres, c'est la distance du stand de tir fusil, et avez-vous déjà vu un maître promener son chat à plus de 1000 mètres de chez lui ?

J'en arrive rapidement à la conclusion que l'état de divagation est impossible à constater.

Pour répondre à l'accusation de ne rien faire de ma plaignante, j'ai ouvert le parapluie juridique et pris un arrêté municipal interdisant la divagation des chiens et des chats errants. L'article 1^{er} mentionnait la définition légale de la divagation et l'article 2 était libellé ainsi : « *Conformément à la définition de l'article précédent, il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique de Roche les Clerval, seuls et sans maître ou gardien* »

Je suis conscient que cette interdiction est impossible à appliquer, mais je suis couvert sur le plan juridique.

Peu après l'affichage de celui-ci, je suis interpellé par une habitante qui me dit ne pas avoir dormi pendant plusieurs nuits. En effet, elle héberge une dizaine de chats qui gravitent librement autour de sa maison et craignait que je fasse intervenir la fourrière pour les emmener. Je l'ai rassurée sur ce point mais ce jour-là j'ai perdu les trois voix de sa famille pour les futures élections.

Je me suis bien gardé de mettre en œuvre mon arrêté et plus personne n'est venu se plaindre d'animaux errants. Les élections municipales sont arrivées ; j'ai quand même été élu au premier tour, mais le couperet n'était pas loin. Merci les chiens et les chats.

Jérôme Guilloz
(2/3)



Mairie de Roche-lès-Clairval

Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle.

par Henri Winckler

Je suis arrivé le 2 juin à Saint Jacques de Compostelle. Parti du Puy en Velay le 6 avril, j'avais parcouru 1500 km à pied en 53 jours de marche soit en faisant des étapes de 25 à 30 km par jour. Le parcours passe par des chemins traversant des régions variées et de toute beauté. Le balisage et l'infrastructure sont parfaits si bien que le pèlerin n'a pas à se soucier de logistique : l'orientation, le ravitaillement et l'hébergement ne présentent aucun risque.

Il existe de nombreuses façons de suivre le chemin de Saint Jacques et les buts poursuivis sont aussi divers qu'il y a de pèlerins. En ce qui me concerne, j'avais choisi de marcher seul. Beaucoup voyagent en couple ou bien en groupes, certains font porter leur sac ou choisissent des moyens de transport variés tel que la charrette, la bicyclette ou l'âne. Un pèlerinage peut être vu comme une épreuve et elle en est une sûrement pour certains, soit parce qu'ils sont mal équipés ou sous entraînés, ou qu'ils sont en surpoids ou avec un handicap. Pour ma part, n'ayant pas choisi la recherche de la performance à tout prix, je n'ai éprouvé aucune difficulté.

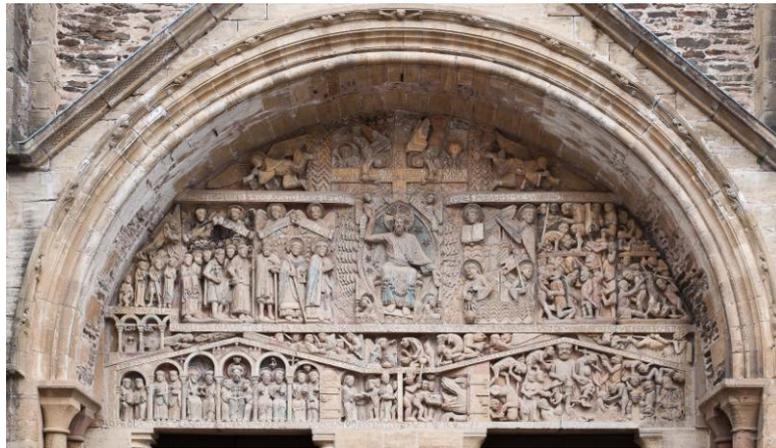
Néanmoins, tout aussi préparé que j'ai pu l'être, « mon chemin de Compostelle » m'aura réservé bien des surprises.

La première aura été d'avoir marché en équipe plutôt que seul. En fait, dès la veille du départ, j'ai rencontré ceux avec qui j'allais marcher le reste du chemin. C'était au pot amical initial qu'organise tous les soirs au Puy en Velay l'amicale des pèlerins dans leur local « Le Camino » situé à côté de la cathédrale de Notre Dame du Puy. J'y ai rencontré Roger « le Breton », Paul « le Belge » et deux jeunes Français, Florian et Benoit, qui allaient être mes compagnons de route. Non pas tout le temps, parce que nous avons marché chacun à notre rythme, mais en nous retrouvant à certaines étapes, en nous encourageant, en discutant de la longueur des étapes, en se soutenant mutuellement selon les difficultés rencontrées.

Il m'est arrivé par exemple une mésaventure du côté de Cahors, au milieu de la partie française du parcours. J'ai malencontreusement perdu mon portefeuille avec mes papiers et mes cartes de crédit, tombés en marchant avec ma veste sans que je m'en aperçoive de mon sac à dos, de quoi me faire renoncer à continuer. Sans l'aide initiale de Roger, je ne m'en serais pas aussi facilement sorti. Il n'a pas hésité, en effet, à rester en arrière avec moi pour faire les recherches et les démarches administratives de déclaration de perte. Nous avons alors pu continuer notre route et avec le secours conjugué de ma femme, Marion, qui était à Paris et d'amis comme Bernard Oberto chez moi à Turrettes, j'ai pu m'en sortir au mieux.

Et puis il y a eu aussi de multiples rencontres fortuites de pèlerins dont je n'aurai retenu que le visage, le prénom, un souvenir du chemin parcouru ensemble. En marchant côte à côte, il arrive souvent de se parler des souffrances du moment, physiques ou morales. Finalement, il arrive que ce soient des confidences sur des sujets intimes livrés selon leur humeur par ces cabossés de la vie que sont les pèlerins. Les raisons de prendre le chemin sont très variées : une rupture, un changement dans la vie professionnelle, familiale, un deuil. Plus de la moitié des pèlerins sont des femmes. Ils sont de nationalités très diverses et témoignent de la renommée mondiale du chemin de Compostelle : les pèlerins que j'ai rencontrés venaient des pays des cinq continents : de Corée, d'Inde, du Japon, de Nouvelle Zélande, d'Australie, d'Afrique du Sud, d'Europe autant que de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Ils étaient de toutes générations et de toutes conditions. Dans ces rencontres, il y a un respect mutuel, une bienveillance et une discrétion spontanés. Si le pèlerin à la fin du voyage ne trouve pas de réponses aux questions qu'il se posait au départ, il aura pu, en tout cas, alléger son fardeau en le partageant.

L'UNESCO a inscrit la partie du chemin de Compostelle située en Espagne au patrimoine universel de l'humanité et les institutions européennes, ainsi que le gouvernement espagnol, ont investi dans son aménagement, ce que rappellent des panneaux le baptisant « itinéraire culturel européen ». Côté français comme côté espagnol, il y a des chefs d'œuvre de l'art religieux : la cathédrale de Notre Dame du Puy, avec la particularité de son parquet dans la nef qui s'ouvre en son milieu pour laisser les pèlerins partir par un escalier monumental pour descendre vers la ville et accéder au début du chemin ; les églises de Sainte Foy de Conques, et de Moissac avec les tympanaux qui ornent leur portail d'entrée de l'image du Christ rédempteur, les églises à Pampelune, Burgos ou Léon qui renferment des trésors somptueux.



L'image de Saint Jacques est présente tout le long du voyage. Même si les pèlerins n'y prêtent pas spécialement attention, la plupart d'entre eux ne marchant pas pour des motifs religieux, en ce qui me concerne ces statues de Saint Jacques m'ont beaucoup fait réfléchir sur l'histoire de l'Europe et de l'église. Le saint est représenté sous trois formes : l'apôtre, le pèlerin et le cavalier pourfendeur de Maures, « le matamore ». Si le pèlerinage a joué un rôle majeur pour la propagation de la foi, il a aussi été instrumentalisé pour des causes plus profanes. L'image de Saint Jacques apôtre symbolise bien la réforme de l'église menée par les monastères, la réforme grégorienne ; l'image de Saint Jacques en pèlerin, quant à elle, s'associe pour moi davantage à l'utilisation qu'ont faite des lieux de cultes, à l'époque du trafic de reliques, les familles régnantes et de la noblesse pour légitimer leur pouvoir par le biais de cadeaux somptueux venant augmenter leurs trésors ; mais c'est pire encore avec le Saint Jacques Matamore, car il s'agissait bien là de prôner la guerre sainte, celle de la reconquête, et chacun sait ce qui l'a accompagné en dérives diverses telles que l'inquisition, la déportation de populations et notamment celle des juifs. L'origine du pèlerinage au IXème siècle n'est pas claire avec la « découverte » du tombeau de l'apôtre, dont le corps avait, paraît-il, été « transmuté miraculeusement » en Galice après son martyre à Jérusalem quelques siècles plus tôt, et puis le « songe » de Charlemagne avec la visite du Saint qui lui avait demandé d'aller buter le Maure hors d'Espagne !

De nos jours, il n'y a pas non plus de miracle à attendre du chemin de Saint Jacques mais il y a des moments magiques qui en émaillent tout le parcours, en tout cas pour le pèlerin qui, comme moi, a choisi « d'y croire » : ces hasards et coïncidences extraordinaires, ces personnes retrouvées régulièrement au milieu des foules, ces objets perdus réapparus comme par enchantement. Par exemple, il m'est arrivé une histoire incroyable concernant mes chaussures de marche à une étape après Burgos. Un pèlerin les avait chaussées par mégarde et

était parti deux heures avant moi, laissant les siennes identiques, mais d'une pointure trop petite, rangées dans le même casier. Eh bien, j'ai eu cette chance extraordinaire de le retrouver parmi une foule d'autres pèlerins dans un des gîtes de fin de l'étape et j'ai pu procéder à l'échange et les récupérer.

L'hospitalité avec laquelle le pèlerin est reçu fait la richesse du chemin ; celle des logeurs qui, dans la partie française, accueillent chez eux et vous invitent le soir à leur table en famille ou qui, au petit déjeuner, vous proposent des confitures « maison » les plus délicieuses les unes que les autres. Côté espagnol, je me souviens par exemple de deux hospitaliers, deux frères, qui animaient leur soirée après avoir servi une paëlla géante dans leur gîte bondé. Ils avaient fait chanter aux pèlerins des chansons de leur pays : ce soir-là, il y avait eu un chant zoulou d'Afrique du sud, chanté par une jeune étudiante, un chant d'amour Coréen chanté par un garçon à la voix exceptionnelle, une comptine allemande mimée et chantée par une famille, père, mère et trois enfants, un conte de barbe bleue qui n'en finissait plus chanté par un retraité hollandais.

Le moment où j'ai pu prendre le chemin de Compostelle a été particulièrement favorable : au mois d'avril et de mai qui sont sûrement les mois les plus agréables de l'année pour marcher, sans tempête de neige dans l'Aubrac ou au col de Roncevaux, sans non plus qu'il fasse 40° pour les quatre jours que dure la traversée des plaines de la Meseta. 2016 était par ailleurs une année jubilaire, et les jours d'avril et mai sont une période liturgique particulièrement dense, celle qui suit les fêtes de Pâques, avec l'Ascension et la Pentecôte et la Fête Dieu pour continuer par le mois de Marie, autant d'appels pour le croyant à se ressourcer et à renaître. Nous étions d'ailleurs nombreux à avoir fait le même choix, partis à environ 100 du Puy en Velay, nous étions 500 à l'enregistrement à Saint Jean Pied de Port le jour où je suis passé au bureau des pèlerins, et 1500 à l'arrivée à Saint Jacques de Compostelle. Les différentes routes convergent en effet et le nombre de pèlerins en Espagne est bien plus important, ce qui ne va pas sans modifier l'ambiance, celle-ci devenant quelque peu mondaine. Il n'empêche que c'est avant tout une impression de grande liberté et de bien être que l'on retient de cette expérience. La vie est belle pour les pèlerins, à condition de jouer le jeu et laisser le chemin vous apporter tout ce qu'il a à vous offrir. Les expressions de joie et les pleurs d'émotion des pèlerins au moment de se quitter à la fin du pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle en sont bien la preuve.



Le père de Jérôme Guilloz et Julien Gracq

Stoony,

En 1940, mon père commande le 3/137^{RI} dans les Flandres. Au sein de ce régiment, il sert comme chef de section Louis Poirier, lieutenant de réserve (son nom d'écrivain est Julien Gracq). En 2011, Bernilde Boie, exécutrice testamentaire de Julien Gracq diffuse "les manuscrits de guerre de Julien Gracq" qui relate les événements vécus du 10 mai 1940 au 31 mai 1940. Papa a vécu les mêmes événements comme chef de bataillon et a tenu son journal de marche au jour le jour. J'ai comparé ses carnets avec ce qu'écrivait Julien Gracq. Deux visions différentes des mêmes événements vécus par un professionnel et un intellectuel. J'ai lu les manuscrits de guerre et voici la correspondance que j'ai adressée à Bernilde Boie.

Amitiés

Jérôme
sam. 23/04/2016

Jérôme GUILLOZ
Commissaire général de division (2S)
8 rue du Chanet
25 340 ROCHE LES CLERVAL
Tel : 03 81 93 91 58
Mèl : jerome.guilloz@orange.fr,

Roche les Clerval le 26 juillet 2011,

Madame,

Début mars, j'ai lu sur les sites internet du Monde et du Figaro deux articles évoquant les « manuscrits de guerre » de Julien Gracq. J'ai alors découvert que Julien Gracq était lieutenant au 137^{RI} et relatait dans ce document ses souvenirs de guerre entre le 10 mai 1940 et le 2 juin 1940, date à laquelle il a été fait prisonnier par les allemands à Dunkerque. Je me suis aussitôt précipité à la FNAC pour acheter ce livre que j'ai lu avec émotion et je vais vous dire pourquoi.

Mon père, le commandant GUILLOZ, commandait alors le 3^{ème} bataillon du 137^{RI}. Lui aussi, il a tenu entre la période du 10 mai 1940 et du 27 mai 1940, jour où il a été également fait prisonnier, un journal de marche. A partir de notes succinctes rédigées sur des petits carnets, il a relaté les mêmes événements vécus par Julien Gracq. Ultérieurement, pendant sa retraite, il a remis au propre sur papier les souvenirs de cette période en les complétant de ses impressions. Papa aimait beaucoup raconter à ses enfants ses campagnes militaires. Il y ajoutait souvent des anecdotes, humoristiques ou dramatiques décrivant ses combats, la vie en campagne, ses relations avec ses soldats ou ses camarades officiers. J'ai repris à la fois ses écrits et ses souvenirs oraux dans une brochure que je lui ai consacrée. En particulier, j'ai le plaisir de vous adresser le chapitre VI relatant le journal de marche du 3/137 du 10 mai 1940 au 27 mai 1940.

Ce journal de marche n'est pas un texte littéraire, papa n'était pas un écrivain, il était d'abord un officier de carrière responsable d'un bataillon d'infanterie qu'il devait mener au combat. Ce compte rendu, écrit dans un style militaire, montre les événements vécus et son action de chef de bataillon d'infanterie. A sa lecture, on retrouve les mêmes lieux géographiques et les mêmes événements vécus par Julien Gracq mais avec une vision totalement différente. C'est d'un côté Waterloo vécu par Fabrice et de l'autre la même bataille vécue par un officier d'état-major. En comparant ces deux textes, j'ai trouvé beaucoup de similitudes dans l'état d'esprit de ces deux officiers confrontés à des événements qui les dépassaient, sans avoir eu à aucun moment l'impression de pouvoir les maîtriser et de reprendre l'initiative. Tous les deux ont eu une attitude courageuse et ont combattu jusqu'à la fin. J'ai aussi relevé parfois quelques inexactitudes notamment quand Julien Gracq mentionne le 3^{ème} bataillon. Manifestement, Julien Gracq devait connaître mon père, il évoque quelquefois le 3^{ème} bataillon dans son récit. Pour ma part, en tant qu'officier général connaissant bien le milieu militaire et me souvenant très bien

de ce que me disait mon père, je vais vous apporter, ci-après, mes commentaires et mes réflexions sur cette période dramatique de l'armée française.

Le commandant GUILLOZ, fait prisonnier le 27 mai 1940 à Drincham, a été interné comme Julien Gracq à l'Oflag IVD d'Elster Horst à proximité d'Hoyerswerda. Contrairement à l'écrivain, il n'a été libéré qu'en 1945 à la fin de la guerre. Il a poursuivi sa carrière jusqu'en 1946 et s'est marié au moment de sa retraite. Il est décédé en 1982 à Clerval (Doubs). Si vous êtes intéressée par d'autres informations, je me tiens à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Retour de captivité 1945

Préambule

Composition du régiment :

Le 137^{ème} RI appartenait à la 21^{ème} DI commandée par le général Lanquetot. Il était composé essentiellement de soldats bretons de la région de Quimper. Ce régiment était commandé par le colonel Menon.

Le 1^{er} bataillon (1/137) était commandé par le commandant Couhé.

Le 2^{ème} bataillon (2/137) était commandé par le commandant Miquel.

Le 3^{ème} bataillon (3/137) était commandé par le commandant Guilloz (papa).

Tous ces officiers ont été fait prisonnier lors de la bataille de Dunkerque, aucun n'a pu embarquer et pour cause, ils ont résisté jusqu'à la fin permettant le départ des Anglais et de quelques Français.

D'après ses souvenirs et la position des unités sur le terrain, la section de Julien Gracq devait appartenir au 1^{er} bataillon (1/137) du commandant Couhé.

Commentaires par journées

(JG = Julien Gracq ; papa = mon père)

10 mai 1940

Papa est stationné à Steenworde au sud de Winnzele où se trouve JG. Comme lui, il mentionne des tirs de DCA contre les avions et apprend par la radio que les Allemands ont envahi la Belgique. Son bataillon se prépare au départ pour la Hollande. On apprend par JG que le commandant qui a fait venir sa maitresse à Hazebrouk s'inquiète pour elle. (Pourvu que la famille du commandant Couhé ne lise pas le livre de JG, elle fera inévitablement aussi le rapprochement.).

11 et 12 mai 1940

Préparatifs pour l'embarquement à Cassel. JG « ne fait pas corps », il est détaché de cette aventure. Papa fait son métier sans état d'âme, il est bien trop occupé.

13 mai 1940

Pour tous les deux, trajet chaotique à travers la Belgique avec un arrêt de plusieurs heures à Gand. JG débarque à Saint Nicolas. Le bataillon de papa, lui, débarque à la Clinche par suite d'une erreur des chemins de fer Belges. JG joue au bridge avec ses camarades officiers. Signe de son appartenance sociale à la bourgeoisie intellectuelle. Les soldats jouent à la belote ou au tarot.

14 mai 1940

Mouvement pénible et fatigant à pied vers l'estuaire de l'Escaut et la Hollande à l'ouest d'Anvers. JG et papa arrivent dans la nuit à Kieldrecht.

15 et 16 mai 1940

Installation sur les digues face à la presqu'île de Beveland. Même réflexion pour tous les deux. Comme JG qui déplore d'avoir à tenir un front de deux kilomètres avec sa section de 23 hommes, papa nous parlait de cet ordre imbécile qui lui demandait de tenir un front de 10 kilomètres avec son bataillon alors que le règlement d'infanterie, appris comme JG à Saint-Maixent, ne prévoit, qu'un front d'un kilomètre pour un bataillon. La position est clairement impossible à tenir, heureusement l'ennemi ne vient pas, c'est le désert des tartares pendant deux jours jusqu'au 17 mai.

17, 18, 19 et 20, mai 1940

Repli général à pied vers l'ouest pour embarquer sur train à Thielt. Le 19 mai, JG indique que son commandant a réquisitionné une superbe Mercedes. Papa n'a jamais évoqué ce point. Le 19 mai JG achète de sa poche des œufs pour tout le bataillon. C'est sûrement vrai, papa mentionne également le 20 mai que son bataillon n'a pas reçu de ravitaillement. Le régiment étant en mouvement, les cuisines roulantes ne peuvent fournir des repas chauds. A cette époque les rations de combat individuelles n'existaient pas. En dehors de quelques conserves qui pouvaient être distribuées, les soldats devaient acheter des denrées auprès des populations rencontrées le long de leur route. Le 20 mai, JG écrit que les Allemands ont mitraillé le 3^{ème} bataillon, lui enlevant un cheval et le petit doigt du commandant. Papa n'a jamais évoqué ce point et avait tous ses doigts. Cet incident devait concerner un autre officier ou il s'agit d'une rumeur de « radio popote ».

21 mai 1940

Après avoir marché toute la nuit, JG arrive en gare de Thielt et attend l'embarquement par VF. Papa signale que son bataillon arrive aussi ce jour-là à Thielt mais qu'en raison de l'encombrement de la gare de Thielt, l'embarquement par VF a lieu en soirée à Koolscamp. Tout cela sous la menace permanente de l'aviation allemande pour tous les deux

22 mai 1940

JG arrive en France au matin, il apprend que les Allemands sont déjà à Abbeville. Les hommes de son bataillon repartent ivre-mort après avoir visité une distillerie. « Ces bretons si sympathiques sont devant l'alcool comme des sauvages ». Papa arrive à Armentières vers 11H et apprend aussi l'encerclement de l'armée française. Il fait débarquer son bataillon et se rend au PC de l'Armée Blanchard. Dans l'ignorance totale de la situation militaire, cet état-major est complètement dépassé par les événements.

Jean-Marc Bloch, officier de ravitaillement des essences dans cet état-major décrit aussi dans « l'étrange défaite » la désorganisation et l'indécision qui y régnait. L'absence de renseignement dû à des moyens de transmission obsolètes et défaillants explique l'ignorance de la situation dans lequel le commandement est tenu. Les postes radios sont quasiment inexistantes, l'armée française de 1940 utilise comme en 1914-1918 les lignes téléphoniques. Ces moyens de transmission, valables lorsque le front est fixe, sont totalement inadaptés dans une guerre de mouvement. L'armée française mène une guerre en aveugle.

23 mai 1940

Les trains du 137^{ème} RI sont côte à côte en gare de Dunkerque jusque vers 12H constituant un bel objectif pour la Luftwaffe. JG et quelques officiers insistent auprès de son commandant pour que le bataillon (1/137) fasse comme celui de papa (3/137) et que les hommes débarquent des wagons. Le portrait du commandant Couhé est décapant « Colère froide, furieuse, contre cet homme léger, commandant de réserve, conseiller général du Tarn et Garonne et ignorant de son métier ». Cette indignation est parfaitement justifiée, le comportement du commandant Couhé, dans cette situation est criminel.

Cependant, papa mentionne que les trois chefs de bataillon du 137^{ème} RI se sont concertés pour obtenir des ordres auprès du général gouverneur et ont délégué le commandant Miquel (2/137) officier le plus ancien, pour cette mission. Ces ordres obtenus, les bataillons débarquent en début d'après-midi et prennent position autour de Dunkerque. JG se trouve à Gravelines. Papa fait stationner son bataillon à Loon-Plage et reçoit l'ordre dans la soirée de faire mouvement vers Capellebrouck au sud de Bourbourg pour défendre le canal de la Haute Colme.



Le canal de la Haute Colme

24 mai 1940

JG prend position le long du canal entre Saint-Georges où se trouve le PC de son bataillon et Bourbourg. Il apprend que le général commandant la division a été fait prisonnier à Boulogne. C'est exact, le général Lanquetot a été fait prisonnier par le général Guderian. JG fait prendre les emplacements de combat par ses hommes et essuie le tir de mitrailleuses allemandes. Il fait mouvement, enrayer un mouvement de panique chez ses hommes, ne sait que faire, n'a pas d'ordres, essaye dans la nuit de rejoindre le PC de son bataillon à Saint-Georges. Le PC du bataillon « comme de juste un bistrot » est vide. L'état-major a fait mouvement vers Bourbourg.

Pourquoi cette remarque ironique : En 1939, l'armée en campagne loge chez l'habitant, les officiers chez des particuliers, les sous-officiers et les soldats dans des fermes, hangars ou gymnases. Pour installer un PC, il faut des salles suffisamment grandes, pour pouvoir étaler les cartes et organiser des réunions, avoir accès au téléphone car comme je l'ai dit, les moyens de transmissions autonomes sont quasiment inexistantes. Le PC est donc généralement installé dans une école, une mairie ou un «bistrot». Ce dernier offre généralement une grande salle, des chambres pour héberger des personnels sur place et permet parfois d'assurer des repas. Bien évidemment, il y a aussi la cave qui sera vidée pour ne pas laisser le vin aux Allemands, mais ce n'est certainement pas la raison principale qui justifie l'installation d'un PC dans un café.

Au cours de cette journée, papa effectue le mouvement de son bataillon au sud de Bourbourg. En passant dans cette ville, il prend contact avec le commandant Couhé du 1/137. Cela confirme bien le déplacement du bataillon de JG de Saint-Georges vers Bourbourg, ainsi que l'appartenance de sa section au 1/137. Les éléments de tête du 3/137 tombent dans une embuscade. Les Allemands occupaient déjà les positions prévues. Papa constate aussi un début de panique dans certaines compagnies et un repli. Comme JG, il reprend la situation en main et réussit en soirée à rétablir la situation. Mais il y a un vide entre son bataillon situé à Cappellebrouck et Bourbourg où se trouve le 1/137. Au cours des combats de cette journée, il enregistre 70 disparus (tués ou fait prisonniers) et environ 20 blessés. Comme JG, en réponse à une demande de repli du commandant du Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée (GRCA), n'ayant pas d'ordre écrit, il refuse de se replier et maintient sa position. « Un ordre, et je f...le camp. Pas d'ordre, je ne f...pas le camp » écrivait JG. Leurs réactions au combat sont identiques.

25 mai 1940

JG rejoint Bourbourg où le PC de son bataillon doit se trouver. Arrivé dans ce village se passe l'épisode de l'attaque du side-car allemand. Il rejoint ensuite le PC du 3/137, installé dans une école. Le tableau qu'il fait du commandant du 3/137 est contrasté « Le commandant (bouffi, petits yeux de porc _ rempilé, buveur de Pernod _ brave d'ailleurs, quoique qu'un peu tartarinesque : il véhicule des grenades dans sa musette, toujours 1914 !) m'explique que mon bataillon s'est replié de 11 kilomètres jusqu'à Craywick, « un repli qui malheureusement d'après ce que j'ai pu savoir ressemblait fort à une débânde » ici l'aigreur du rempilé à l'endroit de l'officier de réserve politicien et bien en cour. Il a reçu l'ordre de reprendre Saint-Georges et doit y être, je n'ai donc qu'à le retrouver là..... Son bataillon (le 3/137) paraît d'ailleurs tourner rond. ». JG reprend sa progression vers Saint-Georges et rejoint le PC du 1/137 réinstallé bien évidemment dans le bistrot de la veille. « Mais la considération des liquides a dû avoir son importance.....Le soir les officiers sont presque tous « bourrés » comme on dit ici ».

Ce portrait du commandant du 3/137 est-il celui de mon père ?

Je ne le pense pas car papa indique dans son journal de marche que son PC se trouve à Lynck près de Cappellebrouck. Il ne pouvait donc se trouver à Bourbourg le même jour. Par ailleurs, papa n'a jamais évoqué dans ses souvenirs l'attaque du side-car allemand. Certes, papa, ancien soldat engagé de la guerre de 1914-1918, courageux et brave commandait son bataillon avec fermeté mais n'avait pas l'aspect physique décrit par JG. Il n'était pas non plus un « buveur de Pernod ».

De qui s'agit-il donc ? Un commandant de compagnie ? ou un portrait du commandant Miquel, le plus âgé des chefs de bataillon du 137^{ème} RI, commandant le 2/137, que JG situe par erreur à Bourbourg mais qu'il a dû rencontrer certainement ailleurs. Très courageux, le commandant Miquel a été un des tout derniers défenseurs de Dunkerque. Il a été fait prisonnier le 3 juin en défendant le pont de château-rouge sur le canal de Furnes à 2200 m du port. Seule une recherche au service historique de la défense à Vincennes à partir du journal de marche et des opérations du 137^{ème} RI permettrait de résoudre cette énigme. Une remarque cependant : la laideur physique n'empêche pas le courage, JG est sévère dans sa description, faut-il absolument que le guerrier soit beau comme un dieu ? Dans l'imagerie populaire et la propagande nazie certainement mais le connétable Duguesclin était laid comme un pou.

26 mai 1940

JG occupe le matin une position devant Saint-Georges, il subit un bombardement d'artillerie. Un mort et un blessé parmi sa section Il ne montre aucune empathie vis à vis de ces pertes « Mais j'ai beau me forcer, ça ne me fait rien. Rien ». L'après-midi et la soirée sont plutôt calmes. Il s'attend à être relevé. Son grade lui donne droit à une double ration de vin « et boire donc.. ».

Journée plus tranquille pour papa, il pressent son encerclement par les Allemands, les renforts prévus ne viennent pas, les tirs d'artillerie sont peu nourris. Il repousse une patrouille ennemie, c'est le calme avant la tempête

L'attitude de JG devant la mort de ses soldats peut paraître choquante aujourd'hui, mais elle est tout à fait compréhensible pour les personnes de sa génération pour lesquels la mort faisait davantage partie du quotidien que maintenant. En effet, la médecine n'était pas aussi efficace qu'actuellement, des maladies comme la tuberculose se soignaient mal, les gens mourraient davantage et la société y était habituée. S'agissant des soldats, on peut dire que la mort au combat faisait partie du risque accepté. En 1914–1918, l'opinion publique acceptait en moyenne 85 morts toutes les heures, au moment de la guerre d'Algérie c'était 10 morts par semaine pendant 7 ans. La mort non naturelle est de moins en moins admise dans notre société occidentale du XXI^{ème} siècle, elle donne lieu à des débordements compassionnels exacerbés par les médias. Un officier responsable ne peut pas se laisser déborder par ses sentiments, JG et papa avaient la même attitude devant la mort au combat de leurs hommes. Une indifférence imposée par la nécessité d'agir comme elle existe parmi les médecins et les gens dont le métier est d'être confronté à la mort.

27 mai 1940

A Saint-Georges, la matinée est relativement calme. JG a le sentiment d'être « tourné » par l'ennemi et toujours aussi, bien sûr, l'impression de ne pas maîtriser la situation « toujours pris à contre-pied dans cette guerre, toujours surpris en état d'ahurissement ». Malgré tout, « nous ne nous défendons pas trop mal » lorsqu'il juge l'action de combat menée par le capitaine de la CA (compagnie d'appui).

Il n'en est pas de même pour le 3^{ème} bataillon où cette journée est décisive. Papa mentionne que son bataillon, quasiment isolé à Cappellebrouck est violemment attaqué dès 8h30. L'attaque allemande est contenue jusqu'au début de l'après-midi. Encerclé, les Allemands étant déjà à Looberghe, il donne l'ordre de repli vers le nord et, toujours en combattant, il est fait prisonnier vers Drincham. Le 3/137 n'existe plus.

Aucune mention de ces combats dans le journal de JG. Il est vrai que le renseignement sur la situation ne descendait pas jusqu'au niveau des sections. Le commandement étant déjà lui-même dans l'incapacité de l'appréhender.



Le terrain autour de Capellebrouck. Indéfendable.

28 mai 1940 et journées suivantes jusqu'au 3 juin 1940.

JG raconte ses pérégrinations dans les faubourgs et les environs de Dunkerque avec ce qui reste de sa section et de son régiment complètement désorganisé jusqu'à ce qu'il soit fait prisonnier à Zyckelin. Il évoque encore une fois le 3/137 lorsque, dans un moment de panique, sa troupe quitte sa position en pleine débandade «à vrai dire, surtout affreusement vexé que cela se passe à côté du 3^{ème} bataillon d'où l'on peut nous voir» La bonne réputation du 3^{ème} bataillon au combat est donc bien établie au sein du régiment et dans l'esprit des officiers, à côté du 3^{ème} bataillon, il ne faut pas perdre la face, même dans l'adversité. S'agit-il vraiment du 3^{ème} bataillon ou de ce qu'il en reste étant donné qu'il vient de disparaître à Cappellebrouck ? Peut-être s'agit-il plutôt du 2/137 qui n'a pas encore été engagé et qui a aussi une bonne réputation, malgré l'aspect physique ingrat de son chef, «il tourne rond », (voir remarques de JG à Bourbourg).

Quelques réflexions sur les remarques de JG concernant le comportement des soldats vis à vis de l'alcool.

Pratiquement tout au long de son récit, JG relate le comportement déplorable de ses soldats et même des officiers face à la consommation d'alcool. La distillerie pillée, les officiers du PC « bourrés » et même sa propre attitude « et boire donc ».

Dans ses souvenirs de cette période, papa n'a jamais évoqué de tels comportements, certainement pour nous donner une bonne image de ses soldats et de l'armée française. La réalité devait être différente et certainement plus proche de celle évoquée par JG.

L'alcoolisme entre les deux guerres et jusqu'au début des années soixante était considéré en France comme un fléau national. Les livres de classe de l'époque en parlaient, des campagnes de lutte contre l'alcoolisme avaient lieu. C'était donc bien une réalité sociale que JG constatait sur le terrain parmi ses soldats bretons. Dans le milieu militaire cette propension à la consommation d'alcool était en plus facilitée par plusieurs facteurs :

- L'inactivité de la troupe cantonnée derrière la ligne Maginot ; la complaisance du commandement devant ces comportements puisqu'il y succombait parfois lui-même.
- L'idée que « le pinard » avait contribué à la victoire de 14/18 et qu'il devait en être de même. D'ailleurs, en 1939 un député d'un département viticole du Languedoc, s'indignait devant l'assemblée nationale de ce que le vin du midi n'arrivait pas assez vite au front.
- Le ¼ de vin par repas fait partie de la ration réglementaire journalière du soldat et comme tous les soldats ne consommaient pas leur ration, il y avait donc du « rab » pour les autres ce qui engendrait des excès.
- Enfin, le fait que les soldats étaient bretons accentuait ce phénomène. La Bretagne est statistiquement une région où l'alcoolisme est plus important qu'ailleurs. En raison des conditions de vie rudes des paysans et des marins pêcheurs, la consommation d'alcool y est habituelle. Le « gwin ru » est mythique. Dans certains cafés de la Bretagne profonde, on ne servait que du vin rouge et le consommateur qui voulait boire du jus de fruit était considéré comme un extraterrestre.

Aujourd'hui, il serait illusoire de croire que cette exception française ait disparu. La consommation excessive d'alcool des Français n'est plus évoquée qu'à travers les causes des accidents de la route et les faits divers des journaux. La particularité de la Bretagne existe toujours, les apéros festifs y sont plus nombreux qu'ailleurs, la jeunesse étudiante bretonne s'alcoolise en fin de semaine dans les rues de la soif de Rennes, de Brest et de

Nantes. La décision préfectorale du Morbihan de supprimer les buvettes sur les stades de foot a fait scandale et a dû être rapportée. Cette triste réalité sociale à laquelle JG a été directement confronté existe toujours mais à un degré moindre qu'en 1939.

Conclusion

Le journal de marche de papa s'arrête le 27 mai 1940. Par la suite, il nous a évoqué sa vie d'officier prisonnier à l'Oflag IVD d'Helster Horst, mais peu de chose sur la période comprise entre le 27 mai 1940 et le 8 juin 1940, date à laquelle il s'est retrouvé dans cet Oflag, rien non plus sur le comportement et l'état d'esprit de ses camarades officiers fait prisonniers comme lui en défendant Dunkerque. Un sentiment de honte ajouté à leur abattement et à leur ahurissement de voir l'écroulement si rapide de cette armée française considérée jusqu'alors comme la meilleure du monde justifiait certainement leur silence.

Cependant, tout cela était prévisible. Papa, dès son retour du Maroc en 1938, s'était rendu compte de l'impréparation de l'armée française et surtout du sentiment défaitiste qui régnait dans l'opinion et chez certains hommes politiques, notamment après les accords de Munich « la France était rendue à la belote et à Tino Rossi » écrivait Montherlant. Le jugement de Churchill était encore plus sévère.

La troupe, souvent mal équipée, n'était pas entraînée au combat, le moral n'était pas bon. Cependant, lorsque le commandement se montrait à la hauteur et que la troupe était bien encadrée, les soldats français se battaient et montraient les mêmes qualités que leurs aînés de la guerre précédente. En définitive, pour résumer l'action de JG et de papa au cours de ces journées dramatiques, je citerai Etienne de Vignolles, dit La Hire, compagnon d'arme de Jeanne d'Arc qui, au moment de mourir de ses blessures, a dit « J'ai fait tout ce qu'un soldat devait faire et, pour le reste, j'ai fait ce que j'ai pu ».



Le commandant Guilloz, décoré de la Légion d'Honneur en 1939

LITUANIE : POLITIQUE DE DÉFENSE ET FORCES ARMÉES par Gilles DUTERTRE

Gilles Dutertre a vécu 5 ans en Lituanie (2005 – 2010) et un an en Lettonie (2010 – 2011) et il retourne régulièrement dans la région. En juin 2012, il a organisé, accompagné et guidé un voyage Promo centré sur le bicentenaire du début de la campagne de Russie en Lituanie. Il est l'auteur de « Les Français dans l'histoire de la Lituanie » aux éditions de L'Harmattan (2009). Il a reçu en 2012 une lettre de félicitations du Ministre lituanien des Affaires Etrangères pour son engagement à promouvoir les relations franco-lituanienes.

Après avoir rejoint l'Union Européenne et l'OTAN au printemps 2004, la Lituanie avait mis fin à la conscription en septembre 2008 mais vient de la rétablir en 2015. De même, elle va se doter de nouveaux matériels. La raison en est bien sûr la menace toujours plus présente constituée par le très proche voisin russe, notamment installé à Kaliningrad / Königsberg.

Avant donc de vous évoquer la politique extérieure, puis la nouvelle stratégie militaire et les forces armées de la Lituanie, ce n'est sans doute pas vous faire injure que de vous rappeler ce qu'est la Lituanie aujourd'hui et ce qu'elle était jadis, car on ne comprend pas le présent si on ne connaît pas son passé de plus grand empire européen au XVe siècle.

I – La Lituanie hier et aujourd'hui

Comme les médias français en sont encore allègrement à confondre Lituanie et Lettonie, je me permettrai de rappeler que les Etats baltes sont situés du nord vers le sud, dans l'ordre alphabétique français, à savoir : **Estonie**, **Lettonie**, **Lituanie**.

La Lituanie a des frontières communes avec, au nord la Lettonie, à l'est et au sud-est le Bélarus²⁷, au sud avec la Pologne (une centaine de kilomètres qui sont le seul lien terrestre avec l'Union européenne), et au sud-ouest avec la Russie, en l'occurrence avec l'exclave de Kaliningrad, partie nord de l'ex-Prusse orientale, capitale Königsberg.



Focalisons-nous maintenant sur la Lituanie.

Aujourd'hui, la **surface** de la Lituanie est de 65 303 km². Ce qui est plus de deux fois plus grand que la Belgique. Les **villes principales** sont Vilnius, la capitale (532 500 hab.), Kaunas (297 500 hab.) et Klaipėda (154 300 hab. en 2010), qui s'appelait Memel jusqu'en 1923, premier port libre de glace quand on vient du nord, ce qui explique son importance stratégique (chiffres du début 2016).

²⁷ Le nom de Biélorussie est impropre depuis septembre 1991 et a été remplacé par celui de Bélarus

Aujourd'hui, la Lituanie compte moins de 2,9 millions d'habitants, population en diminution du fait du vieillissement de la population (comme partout en Europe) et en raison d'une forte émigration.

Au retour à l'indépendance, le 11 Mars 1990, tous les résidents de la Lituanie ont reçu la citoyenneté lituanienne, ce qui ne fut pas le cas en Lettonie et en Estonie. Ce fut possible parce que la minorité russe n'était pas très importante (de l'ordre de 8 %). Aujourd'hui 99,3 % des résidents sont citoyens lituaniens, et se répartissent principalement entre 84,1 % de nationalité lituanienne, 6,6 % de nationalité polonaise et 5,8 % de nationalité russe. Les Lituaniens sont en majorité de catholiques, qui plus est très pratiquants, ce qui est paradoxal quand on sait qu'ils ont été les derniers païens en Europe (officiellement en 1386).

Sur un plan politique, le **pouvoir exécutif** est assuré par le Président de la République, élu au suffrage universel direct pour 5 ans (pas plus de deux fois consécutives). **Madame Dalia Grybauskaitė**, indépendante soutenue par le centre-droit, est en poste depuis le 12 Juillet 2009 et a été réélue le 11 Mai 2014.

Le **Premier ministre** est nommé et révoqué par le Président avec l'approbation du **Seimas**, le Parlement. Le Premier Ministre actuel, depuis le 26 Novembre 2012, est M. **Algirdas Butkevičius**, social-démocrate, dont la politique ne se distingue guère de celle de son prédécesseur conservateur.

Le **pouvoir législatif** est assuré par un Parlement monocaméral, le Seimas, composé de 141 députés élus au suffrage universel pour 4 ans. Chaque électeur dispose de deux bulletins : un pour élire un député de circonscription au scrutin majoritaire à deux tours (71 sièges); les 70 autres sièges sont répartis à la proportionnelle nationale entre les listes de partis qui atteignent ou dépassent 5 % des suffrages exprimés.

Le **pouvoir judiciaire** est assuré par la Cour Constitutionnelle, comprenant neuf juges choisis par le Seimas, pour 9 ans non renouvelables, remplacés par tiers tous les 3 ans.

Un mot rapide sur **l'histoire de la Lituanie**, qui explique sa politique étrangère actuelle. La Lituanie a constitué un Etat, le Grand-duché de Lituanie (GDL), à partir de 1253. Par ses conquêtes successives, le GDL a atteint son apogée au XV^{ème} siècle lorsqu'il s'étendait de la Mer Baltique à la Mer Noire, englobant notamment les territoires de l'actuel Bélarus et de l'ouest de l'Ukraine. Le déclin a commencé en raison de l'expansion vers l'ouest de la Grande-principauté de Moscou et de l'obligation de s'unir (par l'Union de Lublin en 1569) au Royaume de Pologne, pour constituer la République des Deux-Nations.

La Lituanie subira le même sort que la Pologne et sera rayée de la carte de l'Europe à l'occasion des trois partages de celle-ci en 1772, 1793 et 1795, principalement au profit de la Russie tsariste. Espérant retrouver son indépendance à l'occasion de la campagne de Russie en 1812, la Lituanie ne redeviendra un Etat souverain que le 16 Février 1918, mais sur un territoire dix fois plus petit qu'au XV^{ème} siècle. On notera en outre que la partie sud-est de son territoire sera occupée militairement par la Pologne de 1920 à 1939 et qu'il en reste encore aujourd'hui du ressentiment.

La République de Lituanie sera envahie et annexée par l'Union soviétique de 1940 à 1941, puis par l'Allemagne de 1941 à 1944, et de nouveau par l'Union soviétique de 1944 à 1991. Elle déclarera son retour à l'indépendance le 11 Mars 1990, mais cette indépendance ne sera reconnue par l'URSS mourante qu'après l'étrange putsch de Moscou d'août 1991.

A travers ce rapide survol historique, on a vu que la Russie sous ses diverses formes, Moscovie, Empire Russe, Russie soviétique, a constitué un péril quasi permanent pour la Lituanie. On comprend donc pourquoi tout ce qui aujourd'hui rapproche les Baltes en général, et les Lituaniens en particulier, de l'Union Européenne et de l'OTAN leur permet de se prémunir contre la Russie. Voilà qui me procure une transition pour aborder la deuxième partie qui traite de la politique extérieure de la Lituanie.

II – La politique extérieure de la Lituanie

Les grandes lignes de la politique étrangère et de la défense nationale sont données dans le Titre XIII de la Constitution de la République de Lituanie, entrée en vigueur le 2 Novembre 1992. On note que, dans ce Titre XIII, politique extérieure et politique de défense sont étroitement mêlées, mais que la première (politique extérieure) tient en 4 articles de généralités, alors que la défense en fait le double.

Je me suis donc reporté à une résolution du Parlement lituanien, votée le 1^{er} Mai 2004, lorsque la Lituanie a accédé à l'Union européenne, résolution qui est plus explicite.

Les **objectifs de la politique extérieure** depuis « la restitution de l'indépendance de la Lituanie » (1990) sont rappelés :

Adhésion de plein droit à l'Union européenne

Adhésion de plein droit à l'OTAN

Politique de bon voisinage (terme vague désignant principalement les voisins de l'est)

La Lituanie veut être un Etat influent dans la région. Je donnerai deux exemples :

En 2004 lors de la Révolution Orange en Ukraine, le Président lituanien **Valdas Adamkus** était le principal médiateur avec le Président polonais **Aleksander Kwasniewski**, et il s'est rendu deux fois à Kyiv dans les 10 premiers jours de la dite-Révolution.

De même, en 2008, les Présidents polonais **Lech Kaczyński** et ukrainien **Viktor Iouchtchenko**, et les trois chefs d'Etat baltes se sont rendus en Géorgie pour dénoncer "l'agression russe" et "une politique impérialiste de

la Russie", s'opposant au Président Sarkozy, président en exercice du Conseil de l'UE, qui lui reconnaissait le droit de la Russie à défendre les intérêts "des russophones à l'extérieur de la Russie"

Depuis son entrée dans l'Union Européenne, la Lituanie veut être un pont entre l'ouest et l'est de l'Europe.

Vis-à-vis de l'UE

Politique de la porte ouverte, sous-entendu afin que tous les pays européens, pour autant qu'ils satisfassent aux critères de Copenhague, puissent rejoindre l'UE. La Lituanie est également favorable à l'accession de la Turquie. Cette politique de porte ouverte prône également la levée des visas pour la Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie.

Projets d'infrastructure, notamment Via Baltica et Rail Baltica. J'ai insisté sur le mince lien, la frontière d'une centaine de kilomètres, avec le reste de l'UE. Le projet Rail Baltica avance lentement car l'écartement des voies était plus large en ex-URSS ; il faut donc tout reconstruire.

La Lituanie a rejoint l'espace Schengen en 2007 et la zone Euro en 2015 : elle prend tout ce qui peut la raccrocher à l'Europe et l'éloigner de la Russie.

En 2004, seules la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Suède avaient ouvert leurs portes aux travailleurs des 10 nouveaux Etats membres. Aujourd'hui, la liberté de circuler et de travailler est totale. Mais la Lituanie en est victime (forte émigration). Elle ne veut toutefois pas aujourd'hui ouvrir trop largement ses propres portes à elle à des travailleurs venus de l'est, de peur de se faire submerger.

Vis-à-vis de l'OTAN, la Lituanie est, là aussi, partisane de l'ouverture des portes aux Etats qui désirent rejoindre l'organisation.

Le budget militaire lituanien, qui ne représentait plus que 0,8 % du PIB, devrait atteindre les 2 % demandés par l'OTAN à l'horizon 2020 (cf. Guidelines du 29 décembre 2015). En 2016, il est déjà de 1,48 %.

La Lituanie veut se montrer un bon élève de l'OTAN (mais aussi de l'UE), en participant, parfois symboliquement, aux opérations extérieures. Elle a notamment été leader de la *Provincial Reconstruction Team* dans la province de Ghor, en Afghanistan, de juin 2005 à août 2013. Actuellement, elle a toujours une vingtaine d'Officiers, à Kaboul et à Hérat en Afghanistan, dans le cadre de la *Resolute Support Mission* de l'OTAN qui a pris la suite de l'IFOR. Elle participe également mais plus symboliquement à l'opération « Atalante » de l'UE, au large de la Somalie.

En quelque sorte en contrepartie, c'est l'OTAN qui assure depuis mars 2004 la préservation de l'intégrité de l'espace aérien des trois Etats baltes, au travers de la mission « Baltic Air Policing ». Les tours se prennent désormais pour 4 mois à partir de la base aérienne lituanienne de Zokniai près de Šiauliai et également, depuis 2014, à partir de la base estonienne d'Ämari. La France a assuré la mission en 2007, 2010, 2011 et 2013.

III – Nouvelle stratégie militaire de la République de Lituanie



Réunion du Conseil de Défense le 14 mars 2016 : de g. à dr. Lieutenant-Général Jonas Vytautas Žukas (CEMA), Loreta Graužinienė (Présidente du Parlement), Dalia Grybauskaitė (Présidente de la République), Algirdas

Butkevičius (Premier Ministre), Juozas Olekas (Ministre de la Défense) © 2014 Chancellerie du Président de la République de Lituanie.

Tout d'abord, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que le chef suprême des forces armées est le Président de la République, qui préside le Conseil de la Défense nationale. Le Gouvernement, le Ministre de la Défense et le Commandant en chef de l'Armée sont responsables devant le *Seimas* (Parlement) de l'administration et de la direction des forces armées.

Le 17 mars 2016, le Ministre de la Défense lituanien, M. Juozas Olekas, a approuvé la nouvelle stratégie militaire de la République de Lituanie (appelée par la suite la Stratégie), laquelle remplace la précédente en date du 22 Novembre 2012. C'est la quatrième stratégie militaire de la Lituanie depuis le rétablissement de son indépendance en 1990. Le document expose l'analyse de l'environnement sécuritaire du pays, les menaces auxquelles la Lituanie est confrontée, les principes directeurs de la politique de défense ainsi que les exigences qui en découlent pour les forces armées lituaniennes.

Cette nouvelle mouture de la Stratégie militaire indique que les conditions de sécurité de la Lituanie se sont dégradées et que la menace la plus importante vient de la Russie, celle-ci compromettant l'architecture de la sécurité européenne.

Le document déclare qu'une agression armée conventionnelle contre la Lituanie ou ses voisins membres de l'OTAN est peu probable, mais que le risque peut augmenter en raison de la puissance militaire croissante de la Russie. La Stratégie souligne que les forces armées lituaniennes doivent être prêtes à répondre à des menaces non conventionnelles comme l'intervention de formations armées irrégulières ou des cyber-attaques.

La nouvelle Stratégie conserve l'objectif majeur d'origine, à savoir assurer une dissuasion crédible de concert avec les Alliés, tout en veillant à une défense efficace si la dissuasion échoue. La nouveauté, sur la base d'actes juridiques actualisés, est l'accent mis sur la capacité des forces armées lituaniennes à mettre en œuvre des opérations militaires de portée limitée en temps de paix, en réponse à des incidents armés locaux ou à des violations des frontières de l'Etat.

La Stratégie énonce en outre l'aspiration d'avoir une présence permanente de forces et de matériels de l'OTAN en Lituanie.

Le document a été complété par des exigences supplémentaires pour les forces armées lituaniennes :

- # Pouvoir passer rapidement d'une structure de temps de paix à une structure de temps de guerre ;
- # Maintenir en permanence des unités à un taux de préparation élevé afin de répondre rapidement à la menace;
- # Coopérer avec les institutions civiles et se préparer à assurer un éventuel soutien de la Nation hôte ;
- # Assurer une cyber défense efficace des structures de commandement et de contrôle.

IV - Les forces armées lituaniennes

NB : tous les éléments indiqués dans ce paragraphe sont de l'information ouverte, trouvée sur le site internet (en Lituanien) des forces armées lituaniennes : <http://kariuomene.kam.lt/lt>

Pour faire face aux dangers et pour répondre aux exigences, la Lituanie dispose de Forces armées, fortes actuellement de 14 500 personnels, qui étaient tous des professionnels depuis Septembre 2008, plus 4 260 personnels volontaires.

La conscription a été réintroduite en 2015 pour une durée de 5 ans, sur la base du volontariat (3000 recrues en 2015 et 3000 en 2016, ce qui représente environ 1,7 % d'une tranche d'âge), l'objectif étant porté à 3500/4000 par an pour les années suivantes, compte-tenu du succès de la formule. Le but est d'avoir une armée à 24 000 personnels d'active + 30 000 de réserve active à l'horizon 2021.

Les appelés volontaires ainsi recrutés ont le choix de leur affectation, ont une solde légèrement supérieure et ont une certaine priorité pour obtenir un emploi public. Ils sont insérés dans les Brigades d'active, soit individuellement, soit en tant qu'unités constituées.

Au moment où j'écris ces lignes (avril 2016), il est question de rendre définitif le retour à la conscription. Au-delà du volontariat, l'appel des appelés se ferait via une loterie, ce qui n'est pas obligatoirement motivant. Actuellement, il existe déjà, pour tous les appelés potentiels, une obligation de passer une visite médicale.

Les forces armées lituaniennes sont commandées par le **Lieutenant-Général Jonas Vytautas Žukas**.



Lieutenant-Général Jonas Žukas

Elles sont articulées actuellement en :

Une **armée de terre** (*Sausumos pajėgos*) à 7 000 professionnels plus 4 200 volontaires, dont la structure a changé début 2016. Elle est aujourd'hui constituée de :

- une brigade mécanisée „Geležinis Vilkas" (Loup de fer) à 2 bataillons d'infanterie mécanisée actuellement sur M113, un bataillon de hussards, un bataillon de uhlands et un bataillon d'artillerie.
- une brigade motorisée „Žemaitija", dont la mise sur pied est prévue d'être achevée en 2021. Elle ne comporte actuellement qu'un bataillon d'infanterie mécanisée et un bataillon de dragons
- *NB : les termes de hussards, uhlands ou dragons ne recouvrent pas une connotation particulière : ce sont des bataillons d'infanterie sur Hummer.*
- six unités de volontaires « territoriaux » (**Lietuvos kariuomenės Krašto apsaugos savanorių**) qui effectuent au moins 20 jours de service par an. L'ensemble de ces unités comprennent 500 professionnels et 4 500 volontaires. On soulignera là aussi l'existence de mesures incitatives pour ceux qui y servent.
- d'éléments de brigade : un bataillon du génie et un centre de formation des gradés et militaires du rang.

Les équipements sont encore disparates (sans évoquer les restes de matériels soviétiques):

M-113 transférés des forces US en Allemagne entre 2000 et 2006. La Lituanie vient de choisir le véhicule de combat d'infanterie germano-néerlandais « Boxer », donc à roues, pour les remplacer.

HMMWV Hummer (US) et Land Rover (GB)

Véhicules de soutien SISU 8 x 8 (Finlandais)

BV-206 Hägglunds (Suédois)

Mortiers de 120 mm sur châssis M-1064

Obusiers de 105 mm. La Lituanie vient d'acheter à l'Allemagne 21 canons automoteurs PzH 2000 et 32 véhicules blindés d'accompagnement pour les remplacer, qui seront donc à terme les seuls matériels sur chenille.

Missile anti-aériens Stinger (US) et RBS-70 (Suède)

L'armement individuel de base est le Heckler & Koch G36 (Allemagne)

Une **armée de l'air** (*Karinės oro pajėgos*), articulée en :

- une base aérienne à Šiauliai, avec deux postes de *Search and Rescue* à Kaunas et Nemirseta (Klaipėda)
- un bataillon de défense anti-aérienne
- un commandement de la surveillance et du contrôle aérien
- un dépôt de réparation de l'armement et des équipements

Seuls trois avions de transport C-27J Spartan peuvent être qualifiés de modernes. L'armée de l'air lituanienne avait également 6 avions d'entraînement L-39 Albatros tchèque, dont un a été accroché en vol en Août 2011 par un Mirage 2000-C français de la mission OTAN de police du ciel. L'Armée de l'Air lituanienne compte 1 000 personnels.

Une **marine** (*Karinės jūrų pajėgos*) comprenant principalement :

- une flottille de combat (4 dragueurs de mines, 5 patrouilleurs),
- un système de surveillance côtière (radar),
- des nageurs de combat, basés à Klaipėda,
- un centre de coordination de secours en mer, comprenant également une unité spécialisée dans la lutte anti-pollution

Un **commandement de la logistique** regroupant 1 bataillon de soutien logistique basé à Marijampolė, 1 service médical, 1 département des ressources (habillement, alimentation, armement, équipements, munitions), 1 centre de contrôle du mouvement, et 1 centre cartographique.

Le **commandement des opérations spéciales**, comprenant entre autres un bataillon de reconnaissance. Il participe encore à la mission en Afghanistan.

La police militaire

Un TRADOC (commandement de l'entraînement et de la doctrine), comprenant un centre d'entraînement au combat, une école des forces armées et un Régiment d'entraînement

Un bataillon de commandement regroupant les transmissions, les systèmes d'information, l'exploitation du renseignement, mais aussi la garde d'honneur et la fanfare des forces armées.

Conclusion

La République de Lituanie d'aujourd'hui se veut l'héritière du Grand-duché de Lituanie de jadis, plus grand Empire européen au XV^e siècle. C'est la raison pour laquelle sa diplomatie est relativement pro active.

Elle veut également montrer, ce qui est son leitmotiv, qu'elle a toujours été européenne et que son entrée dans l'UE en 2004 n'a été qu'un retour en Europe.

Elle veut surtout montrer, ce qui est parfois mal – voire pas du tout - perçu à l'ouest, que la Russie constitue toujours une menace, non seulement pour elle-même, mais pour l'Europe entière. A cet égard, il faut souligner les efforts, qui se sont hélas soldés par un échec, pour que l'Ukraine rejoigne la sphère euratlantique à l'occasion du sommet de Vilnius de Novembre 2013.

La Lituanie, comme d'autres, a été séduite par la perspective d' « engranger les dividendes de la paix » après la désintégration de l'URSS. Mais elle réagit aujourd'hui, là aussi comme d'autres à l'est et en Scandinavie, à la politique expansionniste de la Russie. Elle est toutefois consciente que sa défense est tributaire de l'application de l'article 5 du traité de l'Atlantique nord et elle insiste, comme ses voisins baltes et polonais, pour que des unités de l'OTAN stationnent en permanence sur son territoire.

Références

“Guidelines of the Minister of National Defence for 2016-2021“, ordre n° V-1362 du 29 décembre 2015

“The military strategy of the Republic of Lithuania”, ordre n° V-252 du 17 mars 2016

Site internet (en Lituanien) des Forces Armées Lituaniennes :

<http://kariuomene.kam.lt/lt/titulinis.html>

(Le présent texte est une adaptation et une actualisation d'une conférence que j'ai faite en 2013 à l'ASAF 37)

Gilles Dutertre

Élections et chaos en Haïti

Par André SOLANA

Préparation des élections

En 2011, les Haïtiens ont appris qu'ils avaient porté Michel Martelly, chanteur populaire, à la présidence de leur pays à la suite d'arrangements électoraux avalisés par l'Organisation des États américains (OEA) et favorisés par la famille Clinton²⁸ (Bill, Hillary, Chelsea). Ce type de manigance ne dépare pas dans l'histoire locale. L'organisation de scrutins reste *partout* une entreprise fort complexe ; *ici*, les failles inévitables suscitent des contestations justifiées et d'autres qui ne le sont pas. L'ignorance et la misère (un tiers des Haïtiens vivent en état d'urgence alimentaire) favorisent les saltimbanques de la démocratie. Les comices consistent à passer d'une crise électorale à la suivante. En 2011, la sortie de crise s'appela donc Michel Martelly.

Ce président n'a organisé aucune des élections intermédiaires (sénat, chambre des députés, autorités locales) prévues au cours de son quinquennat, si bien que, dans la dernière année, il dut confier au **Conseil électoral provisoire (CEP)**, autorité en charge des scrutins l'organisation d'élections générales.

Le calendrier fut accordé ainsi entre le CEP et les partis politiques :

- 9 août 2015 : premier tour des élections législatives²⁹ (20 sénateurs à renouveler –deux par département–, 10 restant en fonction jusqu'à la fin de 2016 et 119 députés) ;
- 25 octobre : premier tour présidentiel, second tour législatif (premier tour là où le scrutin du 9 août avait été annulé) et premier tour pour les mandats locaux ;
- 27 décembre : second tour présidentiel et local, second tour législatif dans les circonscriptions où l'un des tours précédents avait été annulé pour raison technique ou maligne.

Deux scrutins sur trois

Le 9 août s'est très mal déroulé. Les difficultés techniques abondent :

- État-civil rudimentaire (un tiers des Haïtiens disposent d'un document d'identité) ;
- Lacunes dans les listes électorales ;
- Manque de bureaux de vote, qui sont trop étroits, inadaptés et dont le personnel n'est pas qualifié ;
- Manque d'éducation civique ou d'éducation tout court, etc.

S'ajoutent les conditions particulières d'exercice de la politique dans laquelle le banditisme s'insinue deux entrées :

- Soit les candidats recourent aux services de bandes organisées pour les appuyer défensivement (service d'ordre) ou offensivement ;
- Soit les chefs de bande se présentent eux-mêmes afin de bénéficier de l'immunité (impunité) et pour disposer ainsi de meilleures conditions dans l'exercice de leurs trafics.

Il est banal, dans ces conditions, qu'un candidat fasse ouvrir le feu, dès le matin du scrutin, autour de bureaux qu'il sait défavorables à sa cause, transmettant aux citoyens un message dénué d'ambiguïté. Il est aisé d'imaginer d'autres modes d'action : barrages routiers, par exemple, destruction d'urnes, etc.

On aurait tort de sous-estimer l'importance du grand banditisme international, qui bénéficie en Haïti de 27 750 km² de territoire très peu contrôlé (difficilement contrôlable, d'ailleurs, en raison du relief et des mauvaises communications), d'une population misérable de près de 11 millions d'habitants et de la proximité de flux commerciaux parmi les plus importants au monde : le passage du Vent, entre Guantánamo et Port-au-Prince, à 1200 km au nord-nord-est de Panama, est la principale voie d'approvisionnement de la côte Est pour les échanges légaux et les trafics illégaux.

Au total, 18% seulement des électeurs ont participé et le premier tour est annulé pour irrégularités et violences dans 27 arrondissements sur 119 (députés) et 3 départements sur 10 (sénateurs).

Le 25 octobre, au contraire, grâce à un effort remarquable de la Police nationale d'Haïti (PNH), le scrutin s'est déroulé sans incident (près de 30% de participation), ce qui a comblé les Haïtiens d'une exceptionnelle fierté,

²⁸ La communauté d'origine haïtienne aux États-Unis dépasse le million de personnes, ce qui est d'autant plus intéressant qu'elle est concentrée à New-York et Miami, où elle participe à des scrutins parfois décisifs. De plus, Haïti est une excellente enseigne, depuis le séisme de 2010, pour lever des fonds aux États-Unis : la Fondation Clinton s'y distingue.

²⁹ Le législatif bicaméral comprend un sénat de 30 membres et une chambre de 119 députés.

hélas de fort courte durée. En effet, l'élection présidentielle avait suscité plus de 70 candidatures, parmi lesquelles le CEP en avait validé 54³⁰. À partir de là, certaines singularités perturbent le déroulement.

Des mœurs atypiques

Ainsi, chaque candidat doit-il bénéficier de l'investiture d'un des 100 partis politiques officiels. Mais il n'est ni nécessaire ni usuel que ce candidat appartienne préalablement au parti qu'il représente :

- Tantôt une formation importante jette son dévolu sur un compétiteur sérieux ;
- Tantôt c'est ce dernier qui *monnaye* son image auprès d'un état-major. Au fil du temps, les candidats se présentent donc normalement sous différentes couleurs.

S'ensuivent des tiraillements publics entre les candidats et leur propre parti. En particulier, l'État finance les campagnes électorales à hauteur d'une dizaine de milliers d'euros. Cette manne (à l'échelle d'un pays misérable) est donnée au parti qui négocie avec le candidat pour en décider l'usage (affiches électorales, rassemblements, etc.) Certains petits candidats, investis par de petits partis, n'ont aucun message à délivrer et ne font surtout pas campagne, se contentant d'empocher l'argent à titre personnel : pour eux, le succès réside dans la simple reconnaissance *financière* de leur candidature.

Dès la sortie des urnes, les dix ou douze candidats "sérieux" annoncent leur victoire dès le premier tour avec des pourcentages fantaisistes, mais auxquels la précision donne une apparence de crédibilité scientifique (53,92%, 61,37%, etc.) Une cinquantaine des prétendants ne dépassent pas 1%. Les deux qui restent en lice sont Jovenel Moïse, candidat "officiel", poulain du président Martelly, qui obtient 33% des suffrages et Jude Célestin, 24%, candidat que son parti d'alors avait déjà forcé à se retirer en 2010 pour repêcher le candidat Martelly, lequel finit par être élu. Suivent deux candidats "lavalassiens", c'est-à-dire issus des multiples scissions du parti fondé par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide.

Il n'est pas dans les usages haïtiens de reconnaître une défaite électorale, car cela équivaut à un abandon de la vie publique. Aussitôt, donc, les aspirants malheureux invoquent la "fraude massive", récusent le CEP et la communauté internationale, appellent le "peuple" à manifester, donnant carte blanche à la violence. La presse se fait complaisamment l'écho de ces positions, y compris la presse internationale qui, lassée de couvrir directement Haïti, prend des informations toxiques auprès des journalistes de Port-au-Prince. La désinformation bat son plein.

L'Union européenne invitée par le gouvernement

La Mission d'observation électorale de l'Union européenne a déployé, un mois avant chaque scrutin, plus d'une soixantaine d'observateurs dans les dix départements du pays. Tous ont une solide expérience de leur tâche. La Mission inclut aussi comme permanents pour la durée du processus, des experts notamment du droit, de la politique et des statistiques. Cette équipe suit le processus depuis le début de la campagne jusqu'au dépouillement et jusqu'à l'arbitrage des contestations. De ces observations exhaustives, professionnelles et fort techniques (les rapports sont publics, mais assez peu "sexy") il ressort que les élections ont donné lieu à des violences (le 9 août), à quantité d'irrégularités, mais nullement à des fraudes qui puissent en modifier les résultats. En somme, l'UE valide les résultats du premier tour présidentiel publiés par le CEP, ainsi que l'élection de 92 députés et 14 sénateurs, à l'exception de quelques cas dans lesquels les organismes de contentieux ne sont pas exempts de reproches.

Où en sommes-nous ?

Du côté de l'**exécutif**, Jovenel Moïse et Jude Célestin admettent qu'ils n'ont pas obtenu la majorité absolue au premier tour. J. Célestin, pour séduire les mécontents, s'allie aux partis contestataires entraînés par les "Lavalassiens": il conditionne sa participation au second tour à la création d'une commission indépendante de vérification électorale. Ses alliés de circonstance ajoutent que les neuf membres du CEP "discrédité" sont à remplacer. Trois reports de scrutin sont décidés coup sur coup, pour des raisons politiques (un seul candidat se présente au second tour) et d'ordre public (violences).

Du côté du **législatif**, le CEP a déclaré élus 92 députés (sur 119) et 14 nouveaux sénateurs qui rejoignent les 10 préalablement élus, sur un total de 30. Ces législateurs se vissent frénétiquement à leurs fauteuils, reconnaissant donc la validité du CEP.

Au contraire, les **partis**, notamment lavalassiens, qui n'ont pas de candidat au second tour présidentiel et peu ou pas d'élus au parlement, récusent en bloc le CEP, les résultats proclamés du 9 août et du 25 octobre. La "rue" et la presse ont maintenu avec succès la pression pour éviter un règlement défavorable aux partis enfantés par Jean-

³⁰ Cela représente tout de même un candidat pour 100 000 électeurs. En France, il faudrait, *après* les "primaires", que nous ayons à choisir entre 450 candidats présidentiels pour égaler le ratio haïtien...

Bertrand Aristide, estimant que nul ne pouvait voler au peuple sa victoire³¹. En clair, les Lavalassiens exigent la disqualification de Jovenel Moïse, qui leur ouvrirait une présence au second tour. Ils récuse et récuseront comme "antidémocratique" toute solution qui les élimine.

Le président Martelly a quitté la présidence le 7 février, conformément à la Constitution, après avoir signé, la veille, avec les présidents du sénat et de la chambre un accord d'intérim, non prévu par la Constitution, mais qui devait permettre de terminer les élections dans les 120 jours. Le législatif élit donc un président provisoire, Jocelerme Privert, signataire de l'accord du 6 février.

Quatre conclusions

1. Le gouvernement provisoire formé par Jocelerme Privert a pris, comme l'on s'y attendait, du retard dans l'organisation des élections. Il a mis sur pied une commission de vérification non prévue par l'accord du 6 février. Il a constitué un nouveau CEP, qui ne s'estime pas lié par cet accord et qui tarde à publier un nouveau calendrier électoral. Le tour décisif pourrait être reporté à l'automne 2016 et les circonstances pourraient même *exiger* que le gouvernement provisoire se métamorphose en gouvernement de transition pour plusieurs mois ou années.
2. Alors que le cycle électoral stagne en cet avril 2016, le résultat le plus visible du processus est une aggravation des divisions entre Haïtiens et une hostilité accrue à l'égard des étrangers. Cette décomposition politique ajoute la discorde aux séismes, aux épidémies, à la misère, aux sécheresses, à la faim... Au risque de passer pour iconoclaste, on est amené à se demander si les élections démocratiques sont de nature à contribuer ici à la sortie du chaos. Peut-être serait-il plus sage de s'en remettre aux loas, qui sont les esprits du vaudou et qui soufflent selon leur logique propre.
3. Les observateurs de l'UE sont repartis à la date prévue, en attendant le prochain scrutin (éventuel). L'Europe a également décidé de suspendre la présence permanente de ses experts. *A mon sens*, la Mission ne pourrait reprendre sans se renier qu'à condition que soient prises en compte ses conclusions et notamment que soient maintenus les deux candidats sélectionnés pour le second tour présidentiel.
4. L'UE excelle dans ce rôle *particulier* d'observation pour les raisons mêmes qui font son impuissance *d'ensemble*. N'ayant aucune politique étrangère, elle observe la neutralité, l'objectivité, l'impartialité les plus absolues. Chaque pays européen et non européen³², *via* son ambassade, s'attache à faire prévaloir ses intérêts. Ceux qui ont servi à l'étranger ont pu le constater : les ambassadeurs ne résistent pas aisément à l'appel d'un micro ou d'une caméra et ils aiment à envoyer à leur *département* les preuves de leur influence de *terrain*. L'Europe des 28, elle, ne dégage aucune tendance, restant spectatrice éclairée d'un tiers-monde dans lequel elle prodigue sa générosité sans contrepartie. Elle promeut aussi contre vents et marées, dans les pays en développement, les normes démocratiques.

André Solana
Désormais expert de l'Union européenne

³¹ Les manifestants ont détruit quelques dizaines de pare-brises et dévalisé des commerces (commerçants formels et informels), mais leur nombre n'a jamais dépassé 3 000 à Port-au-Prince (quelques centaines dans les principales villes de province). Ce n'est donc pas "le peuple" qui s'est mobilisé, mais des désœuvrés, par ailleurs recrutés à coups de billets de 50 gourdes (1 dollar). Ce nombre étique est à rapprocher des foules qui ont participé aux carnivals de Jacmel ou Port-au-Prince : respectivement 30 000 et 50 000 personnes.

³² Les États-Unis en priorité, bien entendu.

Le Badarathon



Rendre compte de l'opération de solidarité effectuée par les petits-cos de promo au profit d'un des leurs en grande détresse sanitaire me semble nécessaire et juste. La réussite de cette mission n'a pas été facile tant les réticences et obstacles, dès son lancement, ont été nombreux. Par le fait qu'il s'agissait d'un camarade Africain, du fait que le groupe de soutien comptait, par hasard, plusieurs TDM ou officiers ayant servi fréquemment en Afrique, les organisateurs de cette course contre la montre furent rapidement baptisés ironiquement le « lobby africain ». Quand, par ailleurs, il fut manifeste que la somme à rassembler friserait les 60.000 euros, alors les termes de folie douce ou de poésie utopique firent leur apparition. Pourtant, le groupe de soutien à Badara persista, trouva un hôpital et un chirurgien disponibles en urgence, organisa un « Badarathon » en interne promo et, comme il était évident que cela ne suffirait pas, élargit la demande de secours auprès d'autres promotions de Cyr, auprès d'une vingtaine d'associations patriotiques, fondations et divers fonds d'intervention qui furent relancés sans cesse. Les ambassades furent sollicitées et même le président Macky Sall du Sénégal fut approché.

La persévérance paya et l'opération chirurgicale de Badara NIANG put se faire dans de bonnes conditions, ce qui est l'essentiel, malgré les craintes de quelques camarades qui envisageaient une catastrophe financière pour la caisse promo. Celle-ci ne fut même pas amputée tant les réponses individuelles de solidarité furent nombreuses ; il y eut même de gros chèques.
Merci à tous les donateurs !

Parmi les lettres d'appel et les courriers de remerciements qui s'en suivirent, je vous propose celle que j'ai adressée à la Mutuelle Nationale Militaire qui, donatrice, souhaitait un article à insérer dans leur magazine pour adhérents. Il résume assez bien la situation.

Vous lirez, ensuite, la lettre personnelle de remerciements de Badara, lui-même.

Yves Logette

Bulletin de presse adressé à la MNM **« Il faut sauver le soldat Badara »**

Avoir suivi une formation rude et exigeante pendant deux ou trois ans (selon l'époque), à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en Bretagne, soude à jamais les 150 à 200 officiers, Français et étrangers, qui en sortent.

En voici un exemple :

Lorsque, début Mars 2015, le secrétaire de la Promotion de Saint-Cyr « Général de Gaulle » reçoit, par mail, un appel au secours venant d'Afrique, émanant apparemment d'un de ses « petits-cos » de promo qui ne donnait plus de nouvelles depuis longtemps, le doute s'installe. Piratage d'adresse, arnaque, chantage en chaîne pour une solidarité bidon ou réelle difficulté d'un camarade dans le besoin ?

Après quelques recherches ciblées, il s'avère que l'appel est fondé et que notre camarade sénégalais, ex directeur de la Gendarmerie à Dakar, est inquiet à juste titre car ses médecins lui ont diagnostiqué une « valvulopathie mitrale » nécessitant une opération à cœur ouvert « dans les deux mois », sinon

Cette opération délicate peut être réalisée au Maroc ou en Tunisie mais il est clair pour tous que les meilleures chances de réussite se trouvent en France. D'où l'appel de Badara.

C'est alors qu'une formidable chaîne de solidarité se met en œuvre, au sein de la promotion de Cyr de cet officier, pour dénicher, en urgence, un hôpital civil compétent dans ce type de chirurgie et pouvant inclure rapidement l'opération dans son calendrier. Les hôpitaux militaires contactés d'emblée ont malheureusement tous précisé qu'ils ne faisaient pas ce genre de chirurgie cardiaque. L'hôpital trouvé (Marseille), il faut ensuite obtenir un rendez-vous auprès d'un professeur cardiologue, dudit hôpital, acceptant de placer sur sa table d'opération un patient étranger, non enregistré à la Sécurité Sociale et dont les examens préalables seront pratiqués en Afrique. Diplomatie et patience !

Le chirurgien ayant donné son accord pour opérer notre camarade, il s'agit alors de faire venir celui-ci, donc d'obtenir un visa, médical si possible, dans des délais extrêmement courts. Un relais avec un petit-co stationné en Mauritanie et la compréhension de l'Attaché de Défense à Dakar feront merveille : le visa est obtenu pour une période suffisante.

Badara Niang peut ainsi prendre place à bord de Royal Air Maroc et avoir la surprise d'être accueilli, à l'aéroport de Marseille-Marignane, le 13 juin, par quelques camarades du « Groupe de soutien à Badara », comme s'appellent eux-mêmes les membres de cette cellule de crise.

Oui, il fallait bien une cellule de crise pour envisager cette opération délicate, sans le premier kopek pour son financement, hors les maigres économies de l'association qui coiffe la promotion de Badara.

De nombreux « conseils amicaux » nous faisaient, en effet, craindre un fiasco quand le premier devis émanant de l'hôpital, ne traitant que de l'opération elle-même, atteignait déjà 42.000 euros. Sachant que des complications éventuelles sont toujours possible chez un patient âgé de 70 ans et que le coût de la convalescence post-opératoire dépend du nombre de jours d'hospitalisation, la mission s'avérait périlleuse !

Un « Badarathon » est alors organisé qui sollicite les petits-cos et leur famille, les instructeurs de jadis, les promotions d'anciens et voisines, les amis de tous. Il est accompagné d'une affiche de sensibilisation « *Il faut sauver le soldat Badara* » à la manière du film « *Il faut sauver le soldat Ryan* ». Cette affiche est sûrement pour beaucoup dans le succès du Badarathon, lequel rapporte la moitié de la somme nécessaire. Mais la moitié seulement !

Le groupe de soutien se tourne alors, pour compléter le budget, vers les associations patriotiques. Des courriers sont envoyés aux responsables présumés des dites associations par le secrétaire promo et le « général des banlieues », acquis à la cause, se charge de relancer au téléphone celles qui tardent à répondre.

In fine, cette procédure porte ses fruits car, sur les 18 associations contactées, 07 ont été sensibles à notre appel et ont répondu favorablement. La Saint-Cyrienne bien sûr mais aussi Frères d'armes, Solidarité Défense, Associations de la Légion d'Honneur et de l'ordre national du Mérite, Fondations Charles de Gaulle et André Maginot, ont fait un don allant de 1.000 à 3.000 euros.

Mais la plus grande surprise et satisfaction provient de la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) au sein du groupe UNEO dont l'ex président lui-même, l'amiral Olivier Lajous, prend la peine de se saisir de

notre courrier, malgré notre méconnaissance évidente de l'organisation de cette structure et actionne le conseil d'administration pour nous obtenir un don inespéré de 4.000 euros.

Extrait de la lettre de remerciement au Vice-Président :

« ... Merci surtout pour le soutien très généreux de la MNM-UNEO à notre projet (un peu fou au départ) de faire profiter notre camarade, le colonel de gendarmerie sénégalaise, d'une opération à cœur ouvert en France, ce qui va sans doute lui sauver la vie.

(...) votre soutien est une bouée salvatrice dans la mer de nos angoisses !

Veillez, je vous prie, remercier l'Amiral Lajous et votre département Entraide pour ce geste de solidarité ! »

Pendant ce temps, loin de ces contingences financières, Badara est hébergé chez l'un des officiers de sa promo, il subit les examens complémentaires et préparatoires à l'opération, voit son passage en salle de chirurgie décalé du 16 au 23 juin, est enfin opéré.

Grâce à la MNM, aux associations bienfaitrices, à l'élan de solidarité des camarades Saint-Cyriens de Badara Niang, l'hôpital La Timone et le Centre de cardiologie Valmante peuvent être payés sans délais et notre camarade peut repartir au Sénégal, le 06 août, avec un cœur tout neuf.

Puisse cet exemple de solidarité montrer à nos jeunes camarades qu'il ne faut jamais désespérer et qu'il faut faire confiance à nos associations mutuelles qui ont souvent plus de cœur et de générosité qu'on ne le croit !

Yves Logette
Secrétaire Promotion Général de Gaulle
Le 25.08.2015



Accueil de Badara Niang à l'aéroport de Marseille

La lettre de remerciements de Badara Niang.

Un événement inédit et de haute portée humanitaire qui mériterait d'être transcrit en lettres d'or dans le livre des Guinness pour le monde entier et pour la postérité vient d'être concoctée par un groupe d'officiers de France appuyés par quelques camarades étrangers.

La promotion Général de Gaulle dont le parrain lui-même saint-cyrien de la promotion Fes (1909-1911) n'est autre que le Grand Charles auteur entre autres actions exceptionnelles de l'appel du 18 Juin.

Cette belle action d'importance planétaire dont je suis moi-même le bénéficiaire, je tiens à la raconter, à la diffuser et à la publier partout où besoin sera afin que nul n'en ignore.

Historique :

Dans le courant du début du mois d'Octobre 2014, à l'occasion d'une simple consultation de routine, le cardiologue m'a signifié que j'étais atteint d'un dysfonctionnement cardiovasculaire qui nécessite en urgence une opération à cœur ouvert non encore réalisable dans mon pays le Sénégal.

Aussitôt, j'en informe dans un premier temps des camarades sénégalais qui m'avaient convaincu de solliciter auprès des autorités de mon pays une évacuation sanitaire en France ou en Afrique du Nord spécialement au Maroc ou en Tunisie. Chose dite chose aussitôt faite, vu que retraité depuis plus d'une décennie je ne disposais plus de moyens financiers propres pour supporter moi-même pareille dépense. Et le temps passe et à intervalles réguliers je recueillais auprès de camarades en activité et proches des autorités que ma demande était bien reçue et qu'un ordre favorable d'exécution pour mon évacuation a été donné. Et, fort de cette information je continuais d'attendre.

Il ne serait pas inutile de préciser ici que lorsque j'étais en activité (2001) et trois années après ma retraite (2004) à ces deux reprises j'avais été évacué en France. D'abord en 2001 à l'hôpital Bicêtre à Paris pour une opération d'hydrocéphalie à l'époque supportée par mon employeur le Port Autonome de Dakar ensuite en 2004 à l'hôpital Bichat à Paris pour une valvuloplastie mitrale avec plaste opération que j'ai supportée en fonds propres alors que j'étais en retraite depuis plus de deux ans.

Mais maintenant, les temps ayant changé, je ne dispose plus d'aucun moyen financier propre me permettant de régler pareille dépense.

Aussi, devrais-je continuer d'attendre et au bout de six mois je suis retourné voir mon cardiologue qui cette fois ci, après diagnostic, m'a dit que dans les deux mois à venir, si je n'étais pas opéré, je pourrais me retrouver sur une corde raide qui me mènerait sans escale « à droite de St-Pierre ».

De retour chez moi je me suis mis dans un coin de mon bureau pour réfléchir sur ce dilemme. Subitement je tourne la tête dans un coin de la table et j'aperçois le bulletin promo numéro 36 de l'année 2013. Ayant ouvert au hasard ce document je tombe d'abord sur le nom de Achille Dominique qui était mon coturne Coet. J'ai sonné son numéro de téléphone mais hélas notre communication était inaudible et je lui ai promis de le rappeler prochainement. La page suivante ouverte, je me trouve face au nom de mon Ptit Co, Jean C. Brantschen que j'appelle aussitôt et en cours de conversation je lui ai parlé de mon problème de santé et des ennuis auxquels je faisais face. Il m'a alors promis d'en parler aux camarades du bureau de la promo. Et, sans en avoir l'air c'est de ce coup de fil que j'appelle « le téléphone du bon Dieu » que tout était parti.

En effet quelques jours plus tard, Yves Logette m'appelle pour me demander de lui envoyer mon dossier médical. Chose aussitôt dite aussitôt faite ; il me rappelle quelques jours plus tard pour me dire d'aller rencontrer Jean Victor de Roubin à Nouakchott et pour cela ce dernier m'enverra le billet d'avion. Sans me poser de question, le mardi suivant je pris un vol de la compagnie Mauritania Airlines pour Nouakchott où le camarade Jean Victor m'a accueilli pour me conduire aussitôt au cabinet d'un cardiologue français qui exerçait sur place. Après m'avoir ausculté, il a abouti à la même conclusion de mon cardiologue sénégalais en me répétant qu'il y avait nécessité de me faire opérer au plus tard dans les deux mois qui allaient suivre. A partir de là, les camarades de la promo ont sérieusement pris l'affaire en main. Jean Victor de Roubin, Yves Logette, Jean Louis Franceschi, François de Rougé, Pierre Jean Annoi, Louis Dillais, Jérôme Guilloz, Patrice Molle, François Bigand, Babacar Gaye, Jean Marie Michel Mokoko, JP Doubeck (Chuck), Lamine Cissé, Jacques Tabary, Emmanuel de Richoufftz, Michel Radenac, Georges Maldan et tant d'autres ont servi de relais avec les autres camarades de promo, les donateurs, les veuves, les voraces qui ont agi avec efficacité et discrétion dans la périphérie.

Les participations financières se sont accumulées et pendant qu'un chirurgien de haut de niveau le professeur Vlad Gariboldi en l'occurrence a été contacté par mon Ptit Co Dillais. Il a été convenu de m'hospitaliser le 16 Juin pour m'opérer le lendemain. Le coût de l'opération fixée à 42000 Euros a été versé à l'hôpital de la Timone Adultes à Marseille. Simultanément, des contacts et recommandations au niveau du consulat de France à Dakar ont été faits par Jean Victor de Roubin et Jean Louis Franceschi pour qu'un visa de 90 jours soit accordé à mon épouse et à moi-même. Parallèlement, un certificat d'hébergement à Marseille pendant notre séjour pour deux personnes a été fourni au consulat par le camarade Jean Louis Franceschi tandis que deux billets d'avion de la

Royal Air Maroc me sont parvenus par le biais du camarade Jean Victor de Roubin. C'est ainsi que le Samedi 13 Juin 2015, nous avons quitté Dakar assez tôt le matin pour atterrir à Marseille le même jour vers 18 h locales. Quelques tracasseries policières nous ont fait sortir de l'aéroport de Marseille Provence les derniers. Cela n'a pas empêché des camarades de nous attendre sur l'esplanade. Il y avait là Jean Louis Franceschi et son épouse Isabelle, le camarade Bigand et Pierre Jean Annoi et sa compagne. L'accueil était cordial et très révélateur d'un agréable séjour. Les camarades présents nous ont gratifiés d'un très joli bouquet de fleur. Et en un bout de temps, nous avons refait le monde : les nombres de fois Grande Bosse plus mine et casque lourd allégé, le nombre de séjours à l'Ours, notre bal de Province à l'hôtel Georges 5 à Paris, notre voyage d'étude en Angleterre, bref, c'est à peine si on n'a pas chanté le Péquin de Bahut. A l'issue de tout ceci, mon épouse et moi avons été conduits au domicile de Jean Louis et de son adorable épouse Isabelle qui, last but not least, est la sœur cadette de mon ami Philippe de Coux notre Père système qui nous a quitté. La même gentillesse de son frère se retrouve dans son visage.

Mon opération initialement prévu le 17 Juin a été retardée jusqu'au Mardi 23 Juin. Tout est parti pour une opération réussie, j'en suis convaincu parce que toutes les prémices sont favorables. Ce qui l'est moins est la réaction de gens qui, certes voulaient bien m'aider mais qui finalement ont tellement tardé à passer à l'acte à temps que les voltigeurs de la GDG les ont coiffés aux poteaux étant entendu que l'urgence d'une opération ne permettait plus d'attendre. Je les remercie malgré tout car l'intention de bien faire y était peut-être.

Pour ce qui concerne mes camarades de promo, les mots me manquent pour leur exprimer ma gratitude, pour la générosité avec laquelle ils ont pris mon affaire en main, la rapidité d'exécution dont ils ont fait preuve et la volonté manifeste de tout faire pour tirer leur camarade de sa mauvaise passe. Et si on sait que pour la plupart d'entre nous ne se sont pas revus depuis l'aurore resplendissant de Juillet 1972 soit 43 ans, on perçoit leur grandeur d'âme et leur volonté de toujours mieux faire. Cela confirme que Saint-Cyr d'où ils sont issus réputée l'une mais pour moi la meilleure école d'officiers au monde n'a pas usurpé sa place de leader dans le monde. Ses produits qui à la guerre savent bien se couvrir, s'appuyer ou se flancgarder mutuellement, savent aussi dans la vie de tous les jours s'entraider pour se tirer mutuellement d'affaire.

Un compagnonnage multiséculaire :

En réalité, la France et mon pays le Sénégal ont fait un compagnonnage de plus de quatre siècles basé comme aimait à le dire le poète président Léopold Sédar Senghor, sur une solide volonté de vie commune. Même après les indépendances, nos relations sont comme un bail non écrit qui se consolide chaque année davantage.

C'est ainsi que, déjà à la révolution française de 1789, les cahiers de doléances de la ville de Saint-Louis du Sénégal étaient parvenus à temps entre les mains des Etats Généraux. Ces documents se retrouvent en ce moment dans un des musées de Paris.

Au plan militaire, le 3 Décembre 1805, au lendemain de la prestigieuse victoire de Napoléon sur les deux empereurs de Russie et d'Autriche sur le plateau de Pratzen à Austerlitz, le gouverneur de Saint-Louis du Sénégal Blanchot de Verly avait organisé un véritable triomphe à la place de la savane face à sa résidence et qui maintenant s'appelle Place Faidherbe.

Pour ce qui concerne l'école spéciale de Saint-Cyr, un métis sénégalais-français d'une mère signare et d'un père français, le général Alfred Amédée Dodds (1842-1922) est le premier saint-cyrien né à Saint-Louis du Sénégal.

Pour nous résumer, disons que les tirailleurs sénégalais ont répondu présents partout où la France a eu besoin de renfort : ils étaient là en 14-18 pour combattre vaillamment, en 39-40 ils faisaient partie des africains de la 2^e DB de Leclerc, qui ont prêté serment à Koufra et combattu jusqu'à la victoire.

Par la suite, en Indochine puis en Algérie, ils étaient aussi bien dans les unités de marche que dans les bataillons puis régiments aéroportés commandés par des colonels prestigieux tels : Seguin Passtis, Bigard, l'anglais Gaucher, Anglade et même dans le BEP puis le REP de Jean Pierre.

Camarades de la GDG, je vous remercie du fond du cœur et prie la Miséricorde de vous gratifier d'une vieillesse sans turbulences auprès de vos épouses, de vos compagnes et à côté de vos petits-fils auxquels vous aurez le temps d'inculquer des valeurs qui sont les vôtres ; valeurs de dignité, de générosité et d'esprit d'entraide. J'associe à ces vœux et remerciements tous les voraces, les veuves de nos camarades disparus, les généreux donateurs qui ont préféré un anonymat complet et toutes les associations qui ont permis de sauver un des vôtres.

Chic à Cyr.

Badara Niang (2/3)
le 24.08.2015

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Par Jean-Pierre Fourès,
président de la commission nationale ANMONM Monde

L'ANMONM participe à une chaîne internationale de solidarité



A l'hôpital de la Timone, à Marseille, de g. à d. le général Jean-Louis Francheschi et Madame, le colonel Badara Niang, lt-colonel Jean de Roubin, lt-colonel Pierre-Jean Annoi

Au début du mois de mai, le général Lamine Cissé (ancien Saint Cyrien) président de la représentation ANMONM du Sénégal saisissait la direction nationale au sujet de la situation médicale de notre compagnon, le colonel Badara Niang (Officier de l'ONM). Celui-ci atteint d'une grave pathologie cardiaque ne pouvait envisager de survivre que suite à une lourde intervention chirurgicale impossible à réaliser à Dakar et devait intervenir au plus tard dans les six semaines, le pronostic vital étant engagé.

Lors du Conseil d'administration du 21 mai, notre association a voté une aide d'urgence et participé ainsi à un effort international qui a permis de sauver la vie de notre compagnon Sénégalais.

Le lieutenant-colonel (h) Jean de Roubin ⁽¹⁾ (promotion de Badara Niang- Charles de Gaulle), correspondant de l'ANMONM à Nouakchott a assuré la coordination de cette généreuse opération. Il nous a fait parvenir, début juillet, le message suivant :

« Chers tous,
J'ai vu le colonel Badara Niang deux jours après son opération à l'hôpital de La Timone (Marseille), avec quelques camarades. Il va bien et trouve que la nourriture hospitalière est insuffisante ! La plupart d'entre vous ont fait un chèque ou un virement. Le montant, faible ou élevé, importe moins que le geste et c'est celui-ci que je voudrais saluer et vous remercier, au nom du groupe qui s'est motivé pour aider notre

camarade de promotion à échapper à une issue fatale prochaine si une opération à cœur ouvert n'était pas pratiquée rapidement.

D'autres, outre le don qu'ils ont fait, se sont démenés sans compter pour nous aider à trouver un chirurgien ou des sponsors et lui obtenir un visa. Il a reçu plusieurs visites de camarades qui l'ont hébergé, avec sa femme, en attendant l'hospitalisation. Grâce à vous et à vos dons, la partie financière élevée a été réussie.

Le harcèlement sans relâche des associations du monde patriotique a permis de récolter 10 500 euros.

La promotion de Badara (qui a versé lui-même 10 000 euros) s'est bien mobilisée puisque nombre d'instructeurs de la promotion, de veuves et de camarades français ont répondu à l'appel. Nos camarades africains de la promotion ont eux-mêmes participé pour plus de 4 000 euros. Ce qui porte le total récolté par la promotion à plus de 40 000 euros. Il faut ajouter, à cela, les 2 800 euros versés par notre promotion maritaine et par celle de notre ancien chef de corps à St-Cyr, sans oublier les 4 800 euros donnés par nos réseaux personnels (amis, parents, entourage).

La première partie de la facture a été payée (42 000 euros) et la deuxième dépendra du nombre de jours de maintien en milieu médical, mais nous sommes confiants et déterminés à compléter si le besoin se faisait sentir.

Beaucoup d'énergie a été dépensée par le groupe de soutien. Mille mercis à tous. »

(1) Auditeur de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale
- Délégué de la St-Cyrienne pour la Mauritanie - Correspondant de l'ANMONM
- B.P. 2775 NOUAKCHOTT, MAURITANIE, Tp+222 44 55 30 24

Affichette réalisée pour récolter les fonds nécessaires :

Il faut sauver le soldat Badara !
(affichette à distribuer dans votre réseau)

Nous savons que vous êtes régulièrement sollicités de toutes parts et, cependant, nous venons nous aussi faire appel à votre générosité :



- Un de nos camarades de promotion de St-Cyr, sénégalais, souffre d'une grave maladie cardiaque qui nécessite **une opération à cœur ouvert** (remplacement de la valve mitrale). Cette opération doit être pratiquée le 17 juin prochain à Marseille.
 - Cette chirurgie délicate ne peut avoir lieu au Sénégal et il faut régler l'intégralité des frais liés à l'opération en France, avant son départ de Dakar, sa couverture sociale ne prenant rien en compte de tout ce qui se passe hors du Sénégal.
- Coût de l'opération et des frais annexes : 60 000 € (chiffre arrondi).
 - L'intégralité absolue des fonds récoltés servira à l'opération et à la rééducation. Il n'y aura pas de frais de fonctionnement.
 - Ses camarades de promotion se mobilisent pour éviter que la personne sur la photo ne soit plus qu'un souvenir dans quelques mois. Aidez-nous ! Aidez-le à vivre ! Faites circuler ce message !
 - Chèques à l'ordre de "Les amis de la promotion de St-Cyr Général de Gaulle" (au dos : pour Badara), à envoyer à :

Général Jérôme GUILLOZ
8, rue du Chanet
25 340 - Roche les Clerval

- Ou virement avec motif : pour Badara.
Compte : Les amis de la promotion de St-Cyr Général de Gaulle
IBAN : FR76 3000 3040 6300 0372 7209 982
BIC : SOGEFRPP

Merci de votre générosité et de votre solidarité !

Ses amis de Saint-Cyr

Autres textes non Promo :



Pour un monument en mémoire des « morts pour la France » en OPEX

(lu dans le Casoar d'Avril 2016)

En 2011, un rapport demandé au GAR Thorette proposant la réalisation d'un monument aux morts pour la France en OPEX a reçu un accord favorable du ministre de la Défense. Depuis, après bien des études, rien ne débouche. Le général Soubirou, président de l'ANOPEX, m'a demandé, en tant que président du Comité National d'Entente, de relancer ce projet. Après délibérations, le CNE, dans une unanimité exceptionnelle, s'est mis d'accord sur le texte d'une lettre que j'ai signée avec les autres présidents et qui a été adressée au Président de la République.

Soyons attentifs aux réactions et continuons à faciliter ou à encourager un projet fédérateur au-delà de tous les clivages et si attendu par beaucoup d'entre nous.

Le GCA (2S) Dominique Delort

Lu sur le site de la Saint-Cyrienne :

Devant les retards dans l'étude d'un monument aux morts pour la France en opérations extérieures, j'ai adressé le 19 février 2016, au nom de 50 présidents d'association du Comité National d'Entente, une lettre au Président de la République. Ce dernier vient de me répondre par courrier daté du 4 mai 2016. Vous trouverez le texte ci-après. Son intention est de participer à la pose de la première pierre du monument au Parc André Citroën, début 2017. Nous suivrons avec attention ce projet qui s'inscrit dans l'action continue du Comité National d'Entente pour le respect et le souvenir de tous ceux qui sont Morts pour la France.

Général de corps d'armée (2s) Dominique DELORT
Le 26.05.2016

Paris, le 04 MAI 2016

Mon général,

Vous avez souhaité appeler mon attention au sujet du monument aux morts pour la France en opérations extérieures, dont la réalisation est très attendue, notamment par les présidents et membres des associations dont vous vous êtes fait l'interprète.

Avant toutes choses, je tiens à saluer la mémoire des plus de 570 soldats qui, depuis 1962, ont donné leur vie pour notre pays, sur tous ces théâtres extérieurs où nos armées ont été ou sont engagées, pour la défense de la liberté et la protection de nos concitoyens. Le 12 avril encore, 3 soldats du 511^{ème} régiment du train ont été tués au Mali et, vous le savez, j'ai tenu à ce qu'un hommage national leur soit rendu. La mémoire de nos morts au combat est un devoir. C'est un honneur.

C'est pourquoi l'hommage de la Nation doit pouvoir se concrétiser également par un mémorial dédié.

Lorsqu'il est apparu, en janvier 2014, que le monument commémoratif envisagé ne pouvait être érigé place Vauban, j'ai confié à monsieur Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, le soin de conduire un nouveau projet en lien avec madame Anne Hidalgo et monsieur Philippe Goujon, maire du XV^{ème} arrondissement.

La décision a été prise d'ériger le monument aux morts pour la France en opérations extérieures au sein du Parc André Citroën, dans ce lieu ouvert au public proche de Balard. A cette fin, des travaux d'aménagement du Jardin Eugénie-Djendi seront entrepris et la création du mémorial sera confiée à un artiste, dans le respect des contraintes architecturales et techniques.

.../...

Afin de matérialiser mon attachement à ce grand projet qui, tous, nous oblige à l'égard de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la patrie, j'ai décidé de participer moi-même à la pose de la première pierre du monument. Ce geste inaugural et symbolique se tiendra au début de l'année 2017.

Souhaitant vous renouveler mes encouragements pour l'action que mènent les associations du monde combattant au profit de nos soldats en opérations extérieures et de leurs familles, je vous prie de croire, mon général, en l'expression de toute ma considération.



François HOLLANDE

Monsieur le général de corps d'armée (2S) Dominique Delort
Président du Comité National d'Entente
6, avenue Sully-Prudhomme
75007 PARIS

Copie :
Monsieur le général de corps d'armée (2S) André Soubirou
Président de l'Association Nationale des Participants aux Opérations Extérieures
44 avenue de Villiers
75017 Paris

130^{ème} Anniversaire : la page de la « Général de Gaulle » :

Comme je l'ai déjà écrit dans mes mails à la promo, nous sommes sollicités par le Casoar, à l'occasion du 130^o anniversaire, pour écrire une page (maxi), de bonne tenue, sur un thème que nous choisirons pour mettre la GDG en valeur. Toutes les promos Cyr figureront dans ce Casoar exceptionnel de Janvier 2017. Il n'est donc pas question de décevoir en bâclant l'exercice. J'ai donc besoin de vous et encourage les belles plumes de la promo à m'envoyer leur proposition de texte, dans l'esprit que nous rappelle, ci-dessous, le rédacteur en chef :

Yves Logette



Chers Secrétaires de promotion,

Créée en 1837, la Saint-Cyrienne fêtera son 130^è anniversaire l'an prochain. Pour célébrer cet événement, le **Casoar de janvier 2017 sera un numéro spécial** dont le dossier, exceptionnel, sera consacré à la vie de toutes les promotions étant passées par Saint-Cyr depuis 1930, date d'entrée à la Spéciale des plus anciens d'entre nous, ceux de la Maréchal Joffre.

C'est ainsi que je vous invite à écrire pour ce futur Casoar, en **vous offrant un volume d'une demi-page à une page portant sur la vie de votre promotion**, le fil conducteur étant notre belle École, Saint-Cyr.

En termes de volume, cela représente 2 000 à 4 000 signes espaces compris et **sans notes de bas de page** avec une photo.

L'insigne de promotion sera inséré par la rédaction du Casoar.

C'est loin dans le temps mais je pense que chacun doit y réfléchir maintenant pour bien exprimer en peu de lignes toute la quintessence de votre vie de promo. A vous de faire appel à la meilleure plume de votre promo.

La date limite de réception a été fixée au 15 octobre 2016.

Vos articles seront à envoyer à la Saint-Cyrienne à l'adresse E-mail de Ségolène Martinez qui est la suivante : casoar@saint-cyr.org. En cas de besoin, vous pourrez aussi la joindre par téléphone au numéro : 01 44 18 61 06, le mardi, jeudi et vendredi.

Un beau dossier en perspective qui sera la preuve éclatante de notre fierté et de notre solidarité de Saint-Cyrien ! D'avance, avec toute l'équipe de rédaction, je vous remercie infiniment de votre participation

Bien cordialement,

Général Marc Théry, promotion « Général Gilles » (1969-71)
Rédacteur en chef du Casoar

Evocation du crash du Nord atlas à Pau en 1971

Nous nous souvenons tous de cet événement tragique qui a plongé tant de familles dans le deuil, ce 30 juillet 1971, lorsque l'avion Nord atlas 2501 immatriculé FR.BABB s'est écrasé à proximité de la zone de sauts de Pau Wright, avec 37 personnes à bord. Il y avait ces 23 sous-lieutenants de la Promotion Général Koenig, que nous croisions en amphi, sur les terrains de manœuvre ou de rugby. Il y avait 03 membres d'équipage de la Base aérienne 119 qui totalisaient 4.500 heures de vol. Il y avait 02 instructeurs de l'ETAP cumulant 440 sauts. Il y avait enfin 09 instructeurs de l'ESM et EMIA.

Parmi ceux-ci, le lieutenant puis capitaine **Michel REMY**, 31 ans, 327 sauts en parachute, blessé au combat, une citation. Il était marié et avait deux enfants.

Ecoutez sa fille Delphine :

Finir un rêve inachevé !

Par Delphine Rémy-Boutang



« **Prendre son destin en main.** »

Je me suis souvent demandée ce que cette expression voulait dire.

« Prendre son destin en main. »

En revanche, l'expression « on n'échappe pas à son destin », celle-ci, je l'ai comprise très vite.

Son destin, mon père n'y a pas échappé, et il a dessiné le mien.

Je suis la fille d'un homme mort.

Nous sommes le 30 juillet 1971, j'ai neuf mois.

Mon père embarque dans un avion militaire avec ses élèves officiers de Saint-Cyr pour un entraînement en saut en parachute. À son bord, 37 personnes.

Ils n'ont jamais pu sauter. L'avion s'est écrasé. Il n'y a eu aucun survivant.

Mon père avait 31 ans.

Pour expliquer la mort à un enfant, Françoise Dolto disait :

« On meurt quand on a fini de vivre. »

Mon père, lui, est mort avant qu'il ne finisse vraiment de vivre.

Alors, petite fille, je ne comprenais pas.

Et puis quand on est enfant, la mort est réversible.

C'est comme quand on joue aux cow-boys et aux indiens :

on meurt et on se relève. On meurt et puis on revit.

Alors bien sûr, moi, j'étais vivante, mais anéantie, perdue.

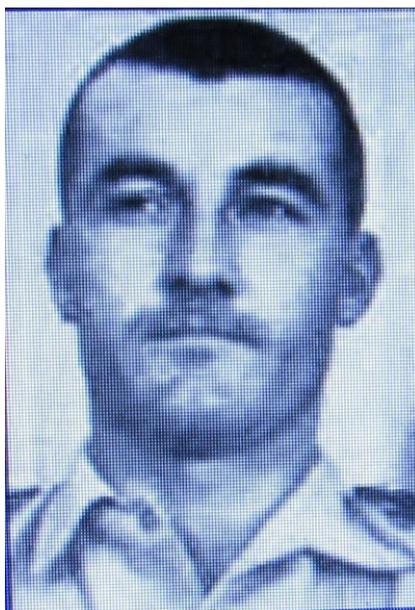
J'ai ressenti la mort, sa mort comme une absence prolongée, puis comme une séparation et puis plus tard comme un abandon.

Puisque je ne l'avais pas connu, je ne pouvais pas être triste.

Du moins, c'est ce que me disaient ma famille et ceux autour de moi.

Parce que pour eux, perdre quelqu'un que l'on ne connaît pas, c'était pas aussi grave que si on perd quelqu'un qu'on connaît.

Je n'étais pas vraiment la fille de mon père,
puisque mon père est mort avant que je le connaisse.
J'avais neuf mois, et à neuf mois, on ne se souvient de rien.
Alors je l'appelais par son prénom, Michel, jamais Papa.
Et pourtant, quand j'étais enfant, j'avais un rêve, un rêve qui revenait sans cesse.
Dans ce rêve, je suis au milieu d'une rangée de militaires presque infinie.
Je ne vois pas les visages. Je m'avance vers eux, et je le cherche,
ce père dont le visage m'échappe.
Mais à chaque visage que je tourne, je ne le trouve pas.
C'est pas lui.



Je ne peux pas le trouver parce que chaque personnage a son visage gommé,
comme dans un dessin où ils n'auraient pas fini d'être dessinés.
Alors dans mon rêve, je crie, je hurle, je suis paniquée.
Je n'arrive pas à respirer. C'est pire, je n'arrive pas à le voir.
Ni dans mon souvenir le plus ancien, ni même dans mon imaginaire.
Tout au long de mon enfance, de mon adolescence, j'ai pleuré, beaucoup pleuré.
Mais quand on est une fille de militaire, on ne doit pas montrer ses émotions,
on doit rester digne.
Quand on me disait d'arrêter d'être triste, je comprenais :
« Tu ne peux pas être triste. Nous, on l'a connu, c'est normal. Mais toi, non. »
On m'avait imposé une façon de vivre son absence et une façon de faire le deuil.
Un deuil qui serait supportable. Celui de ne pas le faire.
Un deuil dans lequel on ne va pas sur une tombe.
L'armée et aussi ma famille m'avaient demandé de me taire,
de ne pas poser de questions.
Que s'était-il passé ce jour-là ?
Pourquoi un accident d'avion, en temps de paix, arrive ?
Que s'était-il passé ? Je ne le savais pas. On n'en a jamais vraiment parlé.
Alors vers 15 ans, je me retrouve dans les bibliothèques de Beaubourg
pour essayer d'aller chercher des indices, des articles de presse,
des bouts d'histoires, de son histoire, de mon histoire.
J'ai jamais rien trouvé ou compris.
C'était absurde de vouloir connaître les détails de l'accident.
C'était sordide, et autant ne plus en parler.
Absurde de vouloir aller à la recherche de la vérité, qui était horrible,
un carnage humain, tous brûlés vifs.
C'était morbide d'être autant accaparée par sa mort ;
pas normal de pleurer à chaque fois que je voyais un homme en treillis.

C'était le passé, et il fallait que je l'oublie.
 On m'avait imposé une façon de faire le deuil
 mais j'ai voulu essayer de le faire autrement.
 D'abord sa tombe. Je ne savais pas où était la tombe de mon père.
 On ne m'avait pas donné le droit d'y aller. Pourtant, elle doit bien exister cette tombe.
 À 35 ans, je suis allée la chercher.
 C'était dans un petit cimetière pas très loin de Pau là où l'accident d'avion avait eu lieu.
 La tombe de mon père était là, avec pour unique plaque inscrite :
 « Capitaine Michel Rémy, mort en service commandé le 30 juillet 1971 »
 Alors je fais faire une autre plaque, où je fais inscrire :
 « Michel Rémy, mari, père, et grand-père. »
 Parce que c'était aussi un mari, un père, et un grand-père.
 Alors je commence à m'occuper de lui, je lave sa tombe,
 je mets des fleurs, je lui parle, je pleure.
 Se crée alors une relation père-fille, différente de celle qui m'a été imposée.
 Six mois plus tard, je redécouvre en fouillant dans les affaires familiales
 le « Paris Match » de juillet 1971.
 L'accident d'avion militaire de Pau en avait fait la une.
 Un accident en temps de paix, ça a été un drame national.
 Quand mon père est mort, il n'était pas seul,
 il était avec 36 autres militaires : ses élèves officiers de Saint-Cyr,
 le pilote, le copilote, et d'autres officiers.
 Tous mariés avec femme et enfants.
 Dans ce « Paris Match », je redécouvre des photos du crash d'avion
 et puis aussi les photos des victimes.
 Des petites photos d'identité en noir et blanc de chacun de ces hommes, là, en double-page.
 Il était écrit leur nom, et puis en plus petit était inscrit le nombre d'enfants
 qu'ils avaient eus. Au total une cinquantaine d'enfants.
 Je ne sais pas ce qui m'anime, et pourquoi je décide de faire ce que je vais faire,
 mais je savais qu'il fallait faire quelque chose pour nous, pour les enfants.
 Je décide de faire le contraire de ce que tout le monde me dit de faire.
 Je veux vivre l'enterrement de mon père.
 Il me vient alors une idée un peu... étrange :
 l'idée d'organiser une commémoration pour nous, pour les enfants,
 à l'endroit même où l'accident d'avion avait eu lieu, à Pau, à l'école des troupes aéroportées.
 Mais d'abord il faut que je les retrouve, ces enfants,
 qui étaient devenus adultes, 35 ans plus tard.
 Alors je pars à leur recherche. Les retrouver n'a pas été simple.
 D'abord parce que l'armée ne m'avait pas accordé le droit de passer directement par eux.
 La grande muette m'avait imposé de passer par les mères, les veuves
 qui avaient vécu un cauchemar et qui avaient préféré se taire pour s'en sortir.
 Certaines ont accepté, d'autres ont refusé que je contacte leurs enfants.
 Chaque rencontre est une souffrance terrible.
 Chaque discussion, chaque coup de téléphone avec ces familles,
 c'est presque insurmontable de douleur, de chagrin.
 Je mets en tout deux ans à les retrouver, ces enfants.
 Et nous sommes presque tous là, ce 12 octobre 2007.
 Il faisait beau, le ciel était bleu, ce bleu du sud si foncé.
 Les arbres étaient dorés, il y avait un silence particulier, comme une forme de respect.
 Le même avion que celui de l'accident, un Nord Atlas,
 était habillé d'un parachute grand ouvert sur une de ses ailes.
 Un prêtre militaire était là avec les officiels, les militaires du camp,
 le général de l'ETAP, le général de la promotion.
 Nous étions réunis pour l'enterrement.
 Nous allions célébrer une messe pour eux, en présence des enfants.
 La commémoration allait commencer.
 J'ai pris la parole, j'ai parlé de l'absence de mon père par laquelle j'avais créé sa présence.
 J'ai parlé de lui, et combien j'étais fière d'être sa fille, et combien il me manquait.
 J'ai parlé aussi des autres hommes morts avec lui ce jour-là,
 et puis après la messe il y a eu l'appel aux morts.

Un rituel militaire pour ce genre de commémoration.
 J'avais proposé à l'armée que pendant l'appel aux morts,
 chaque enfant puisse répondre, à l'appel du nom de son père, par la phrase
 « Mort en service commandé. »
 À chacun des pères appelés, chaque enfant a répondu :
 « Mort en service commandé. »
 La liste semblait si longue...
 Quand est arrivé le nom de mon père, Capitaine Michel Rémy, j'ai pu répondre :
 « Mort en service commandé. »
 Quand j'ai prononcé cette phrase, devant tous ces militaires qui se tenaient devant moi,
 je me suis souvenue du rêve de mon enfance, de cette rangée de militaires
 presque infinie aux visages gommés.
 Le temps s'est suspendu. Il y a eu un silence intense, et je l'ai vu.
 Mon père est apparu comme dans mon rêve.
 Il est sorti de sa rangée, il s'est retourné, il m'a regardée, il m'a souri, il a même ri.
 Il avait les yeux bleus, si bleus, la même couleur que les yeux de mon fils Max.
 Il avait l'air serein. Et puis il est reparti.



Ce visage gommé du rêve de mon enfance s'était enfin dessiné devant mes yeux.
 C'était pas juste un visage, il était là. Il était venu me voir, moi, sa fille.
 Cette histoire, ce rêve d'enfance, m'a construite, m'a aidée à être qui je suis aujourd'hui.
 Ce que j'ai appris, c'est qu'on peut faire autrement que ce qu'on nous impose.
 Bien sûr, on ne peut pas changer l'histoire, mais on peut se libérer,
 même des choses les plus tenaces ou dramatiques.
 On a tous des choses lourdes dont on a besoin de se libérer pour avancer, pour vivre.
 On a tous la possibilité de poursuivre, d'évoluer dans son histoire
 aussi compliquée ou dramatique soit-elle, pour ne pas y rester bloqué,
 coincé à l'intérieur comme dans un mauvais rêve
 dont on n'a pas le contrôle, qui nous échappe, où on se réveille trop tôt.
 Et surtout, ce que j'ai appris, c'est que si un rêve n'est pas terminé et qu'il nous hante,
 nous habite avec insistance, c'est peut-être que nous avons quelque chose à faire.
 Avancer, changer les choses, peut-être, être dans le mouvement, sûrement.
 Si un rêve n'est pas achevé, on peut le finir, même si on ne sait pas
 où cela peut nous mener.
 Merci.



« ... devant ces jeunes cercueils, devant tant de promesses en un instant brisées, tant d'espérances en quelques secondes anéanties, comment ne pas redire « apportez des lis à pleines mains » !

« ... vingt-trois dont aucun n'avait plus de trente ans, dont beaucoup n'avaient pas vingt-cinq ans, il y a moins de 10 jours, sur la place d'armes de Coëtquidan pour saluer ce galon de sous-lieutenant, consécration tant attendue de vos années de service et de vos longues heures de travail, un genou en terre, avec toute votre promotion, vous chantiez. Dans la nuit d'été qui couvrait la lande bretonne, avec ses astres brillants et ses étoiles nombreuses, vos voix graves montaient vers le ciel. »

« ...épouses, enfants, parents, vous pour qui désormais les jours ne seront plus ce qu'ils étaient, amis et camarades, qui garderez fidèlement le souvenir de ceux que vous avez si bien connus...que la pensée de ces morts nous confirme dans nos convictions et nous guide dans notre action. »

Extraits de l'éloge funèbre prononcé par M. Michel Debré
Ministre d'Etat, chargé de la Défense nationale.

**Texte un brin engagé politiquement mais surtout très drôle,
concernant le refus d'une décoration.**

Serge BARRERE

Expert en armes, munitions et balistique

Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

1, impasse François COLI

83136 Garéoult

Tél.: 04 94 04 94 28

Fax : 09 58 35 15 38

Gsm : 06 14 99 38 44

E-mail: serge.barrere@free.fr.

Madame la directrice de l'université

Paul CEZANNE

Avenue Robert SCHUMANN

13090 AIX EN PROVENCE

Objet : Nomination dans l'ordre des Palmes Académiques.

Madame la directrice,

Je vous remercie pour votre courrier accompagnant le formulaire de demande d'attribution des Palmes académiques que je ne vous renvoie pas pour les raisons suivantes :

1 - Je bénéficie d'un contrat d'intégration en qualité de maître de conférences auprès de l'Université Paul CEZANNE en date du 4 Novembre 2009 et depuis, je n'ai fait que "remplir ma part" du contrat, en assurant la formation de vos étudiants en Master II et au delà.

Rien de plus héroïque que cela qui pourrait justifier cette attribution, même si j'y ai mis tout mon cœur et mes modestes compétences.

2 - Je n'ai jamais fait partie du corps enseignant pour lequel je ne nourris d'ailleurs pas grande sympathie du fait de ses orientations et engagements douteux et bien souvent sans aucun rapport avec sa mission d'enseignement.

Je suis toutefois intimement convaincu que de véritables pédagogues, des enseignants opérant en "zones difficiles" font montre -outre leur vocation- d'un humanisme exceptionnel pour continuer à enseigner face à l'adversité (*élèves présents pour tout sauf pour travailler, collègues englués dans leurs idées de préparation du "Grand Soir", hiérarchie frileuse et aux ordres...*). C'est à de telles personnes admirables que devrait être décernée la flatteuse décoration et non pas au privilégié que je suis qui intervient dans une sphère idéale, devant des BAC + 7, éduqués, brillants, attentifs parce que demandeurs.

3 - Votre courrier mentionne que cette distinction "me sera remise le 27 Mai par Madame Najat VALAUT-BELKACEM ci-devant ministre de l'Education etc."

Il se trouve que je suis en possession d'un enregistrement de Madame le ministre qui, lors d'une interview sur BEUR FM TV le 12 Septembre 2014, a déclaré au génie qui l'interrogeait sur son ressenti et son positionnement personnel vis-à-vis de la France : *"Tout comme mon frère Zinedine ZIDANE, je ne considère la France que comme une mère nourricière et non pas une mère patrie et je*

ne me considère personnellement qu'Algéro-Marocaine. La France n'a été pour moi qu'un moyen pour m'élever mais de cœur, je ne suis que marocaine". Et, sur invitation du même génie-journaliste elle a proféré les mêmes propos en un arabe marocain parfait...

J'ose naïvement espérer que vous comprendrez que selon moi, me laisser décorer par une personne capable de tels propos constituerait une trahison et une insulte envers tous ceux qui, français ou étrangers sont morts pour ~~rien~~ la France et qui en guise de remerciements ou considération n'ont reçu et ne reçoivent que mépris, défiance et marginalisation.

4 - Selon les termes de mon contrat de recrutement (joint), ma rétribution est fixée à 400 € nets de l'heure. Or à ce jour, je n'ai perçu comme "os à ronger" que 800 €, soit le paiement de deux heures de cours sur les quarante-quatre que j'ai assurées et encore parce que l'an dernier, je vous avais signifié ma décision d'arrêter mes interventions car je n'étais pas un farouche partisan de l'acte gratuit...

Je me permets donc respectueusement d'émettre une suggestion :

Je ne pense pas que Madame le ministre se déplacerait en train et en 2ème classe pour venir à Aix, au même titre que son amie Madame TAUBIRA qui tous les Vendredis soirs, affrète un hélicoptère de la République pour aller visiter son fils qu'elle a fait transférer à la prison modèle de Nancy. Mon refus de cette distinction fera donc réaliser une économie substantielle à l'Etat et au contribuable, économie qui par un jeu subtil de transfert de fonds, pourrait enfin permettre au ministère de l'Education de me payer les 40 heures restantes qui me sont dues depuis... six ans !

J'espère que suite à l'énumération de ces sentiments et faits, vous admettez que ma logique m'ait naturellement conduit à ce refus.

Si l'on ajoute à cela que je ne nourris ni admiration ni culte pour les distinctions et que, moniteur fédéral de plongée, je suis déjà en possession de plusieurs paires de palmes, je ne ressens aucunement le désir de m'en approprier d'autres, tout sera dit.

En vous remerciant tout de même pour votre bienveillante initiative, je vous adresse, Madame la directrice, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Garéoult, le 17 mars 2015



Insolite mais utile :

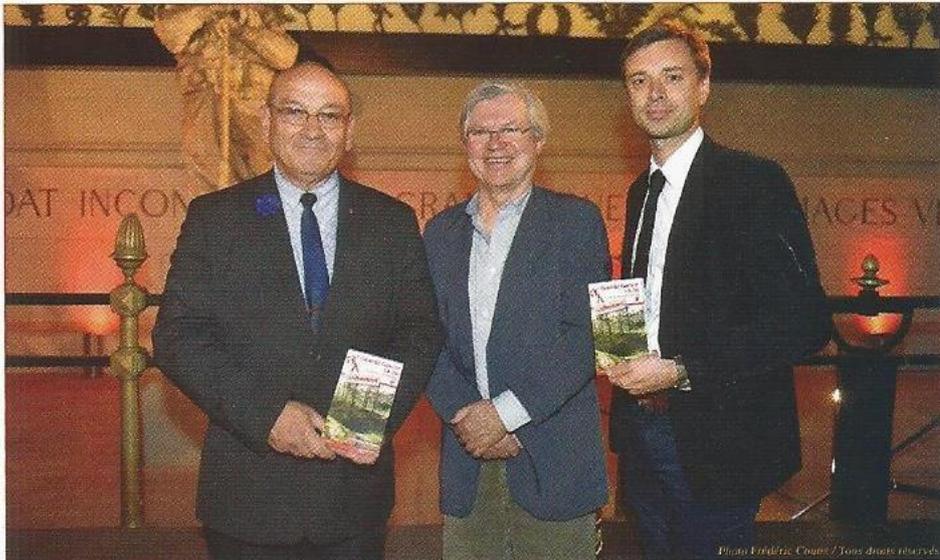


Photo Frédéric Coune / Tous droits réservés

Le guide du Routard 14-18

« Le 5 novembre, sur invitation de l'éditeur et de la Mission du Centenaire, Militaria Mag a assisté au lancement du *Guide du Routard Grande Guerre* à l'Arc de Triomphe de Paris.

Après le grand succès de son guide de la bataille de Normandie, le célèbre Routard propose donc un livre de la même qualité sur le tourisme historique de la Grande Guerre. Il a été réalisé par une équipe d'historiens, dont Franck Viltart, qui pose sur la photo jointe en compagnie du général Elrick Irastorza (ancien CEMAT et président du conseil d'administration de la Mission du centenaire, à gauche) et de Philippe Gloaguen (au centre), dont le visage est connu de tous les Routards.

À noter que la publication de ce superbe guide tout en couleurs de 210 pages n'aurait pas été possible sans le mécénat de la SANEF, groupe gestionnaire d'autoroutes, qui exploite 2 063 km de voies, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. La Grande Guerre s'étant déroulée sur les territoires aujourd'hui des-

servis par les autoroutes de Sanef : l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, la Picardie, Le Nord Pas de Calais, il est tout naturel pour ce groupe de s'associer à la Mission du Centenaire pour participer activement au devoir de mémoire.

Une convention de partenariat a donc été signée ce 5 novembre, afin de mener plusieurs projets commémoratifs à Verdun et dans la Somme, à l'occasion des cérémonies officielles des 29 mai et du 1^{er} juillet 2016. »



P. Charbonnier
Photo Frédéric Coune

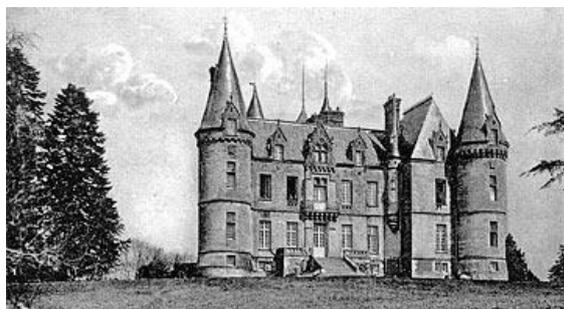
www.centenaire.org

Le Bois du Loup : de la Seigneurie à la zone de Bivouac

Mise à jour : 16 mai 2016



Devenu aujourd'hui zone de bivouac et d'exercices militaires, le site du bois du loup et son château reflètent bien à eux seuls l'histoire mouvementée de l'implantation du camp militaire sur les landes de Coëtquidan. - Situé sur la commune d'Augan, le château du bois du Loup (2e du nom) a été construit de 1871 à 1874 par le propriétaire des lieux : le comte Roland des Clos de la Fonchais (Naissance : 06/10/1821 - Mariage : 27/05/1860 - Décès : 20/05/1898). - Son père : Adolphe des Clos de la Fonchais, capitaine au 21e régiment de ligne, dont la famille originaire de Bavière s'était établie en Bretagne au XVIe siècle ; avait acheté le domaine du bois du loup, en 1805. - (Les travaux débutèrent exactement deux ans avant le début de l'installation du camp militaire).



Le château du Bois du Loup en 1908

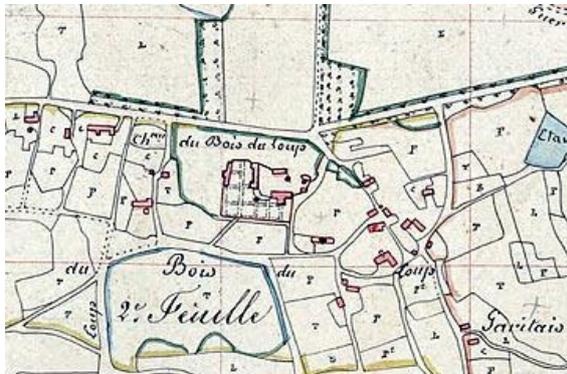


Les ruines du château en juin 2008

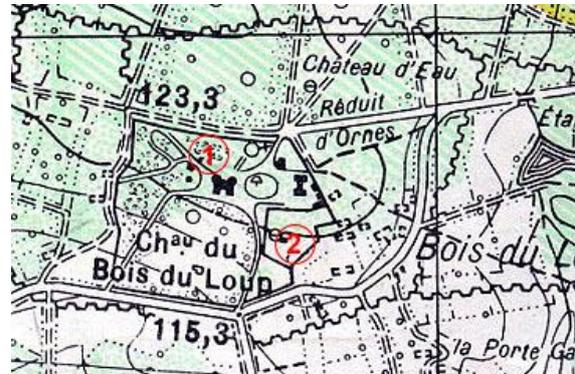
- En 1880, pour la création du champ de tir d'artillerie ; 178 hectares du domaine du Bois du Loup furent expropriés, moyennant la somme de 200.000 francs. Ce sont les terres situées autour de la grande bosse, au sud de la capitale de tir.

- Suite à cette première expropriation, le domaine a subi une forte dépréciation. En 1898, par acte de donation de sa mère, Monsieur Raymond de la Fonchais en devient propriétaire. C'est donc lui qui conduira les négociations. Mais sa mère en gardera l'usufruit. Une décision ministérielle du 16 avril 1910 ordonne la vente du château, de la chapelle, des terres et des dépendances. Le prix de vente, convenu après d'après négociations, s'élève à 900 000 Francs. Les différents matériaux entrant dans sa construction sont mis en vente : cheminées, vitraux, etc... trouveront preneur, mais pas le gros œuvre.

- Après l'accord de vente, la famille devait quitter les lieux en novembre 1910 ; mais ils obtinrent d'y rester en location jusqu'en juin 1911. La veuve de Roland des Clos comte de la Fonchais, bâtisseur du château : née Blanche le Mintier de Léhélec, a été tenue à l'écart de toutes les négociations de vente. Elle est décédée le 24 décembre 1910 en son château, l'année même de son expropriation. C'est donc un château pratiquement neuf, qui devint ainsi propriété de l'état.



Plan cadastral Napoléonien de 1848.
On y distingue le 1er château datant de 1686



1 - Emplacement du premier château
2 - Celui du manoir de l'Escoublière. (Carte 1920)

- Le domaine du bois du loup est inscrit comme Maison et Métairies nobles aux réformations de 1440 à 1536. Lors de la réformation du domaine royal de Ploërmel en 1679 il est dit : « Seigneurie du bois du loup »

- Le premier château du Bois du Loup fut reconstruit en 1686, avec les matériaux de celui de l'Escoublière ; par Jean-François LARCHER Seigneur du Bois du Loup et Colonel de Dragons. Sa famille a été propriétaire du domaine de 1660 à 1732. On remarque que ce manoir était situé à 200 mètres au Sud-Est du premier château. Il en reste aujourd'hui encore, une partie du mur d'enceinte.

- Son père, Jean LARCHER, écuyer, seigneur de l'Escoublière avait épousé le 2 décembre 1632 : Madeleine RIOU, Demoiselle du Bois du Loup. Ils eurent douze enfants. Il devint propriétaire de tout le domaine en 1660



Façade Nord du château, années 1890



Ce qu'il en reste aujourd'hui

- Le nouveau château, de style renaissance et d'une superficie de 650 mètres carrés ; présente une façade Sud entièrement en pierres de taille. La façade Nord (photos ci-dessus) est mixte : encadrement des ouvertures en granit et murs en schiste pourpre. L'aménagement intérieur est excellent et le rez-de-chaussée est entièrement lambrissé.



Façade Est, années 1890. Au premier plan on peut voir un bassin d'agrément ; récupéré par le service du Génie, il est actuellement au camp bâti, devant son bâtiment.



Façade Ouest : juin 2008

- Peu après l'expropriation, Monsieur le chanoine Eric de la Fonchais, frère cadet de Raymond, comte de la Fonchais ; fit bâtir un nouveau château à un kilomètre à l'est d'Augan, sur la route de ce bourg à Guer : c'est le château des Landérieux.

- La famille « Des Clos de la Fonchais », aura donc vécu 37 ans dans ce nouveau château et un peu moins de 67 ans dans l'ancien. Mais de 1878, date d'installation du champ de tir permanent ; à 1911 année de leur départ : soit pendant 33 ans, ils vécurent dangereusement ; leur château étant situé à moins de 500m de la limite sud du champ de tir.



Vue aérienne, juin 2006. La tour sud-Est a disparu.



Photo prise le 18 juillet 1938 par la compagnie d'aéroliers de Toulouse qui séjournait alors au château du Bois du loup

- Ce château, occupé par l'autorité militaire de juin 1911 à juin 1940 soit pendant 29 ans ; a été régulièrement entretenu. Il accueillait pendant les grandes manœuvres, les généraux commandants les divisions et leurs états-majors. - De 1935 à 1938, il sert de cantonnement à la compagnie d'aéroliers de Toulouse. Puis, nous le verrons plus loin, aux Espagnols et aux Polonais ; jusqu'à l'occupation allemande. Ils le laissèrent tous en bon état.

- Le château fut **détruit par les américains** lors de leur séjour au camp de Coëtquidan de janvier à juin 1945.

Ces mitraillages massifs de la façade et bombardements volontaires de la tour Sud-Est (qui s'était effondrée et dont les pierres de granit ont servi à renforcer la digue de l'étang de la Prée-neuve), ont été l'objet d'un film. Ce film de propagande anti-nazie fut projeté dans les écoles de Ploërmel et au-delà pour sensibiliser la population sur les prétendues exactions allemandes dans la région en général et sur le patrimoine local en particulier, pendant l'occupation du camp.



Panzerkampfwagen VI - PzKpfw Tiger I - Chars tigre 1 manœuvrant devant le château en 1943



Chapelle et château, dans les années 1930

- L'armée allemande occupa le camp de Coëtquidan de juin 1940 à juin 1944. Situé à égale distance de la Manche et de l'Atlantique, le camp leur servait surtout de base d'entraînement et de repos. Ils délaissèrent le château. Comme en témoigne cette photo prise en 1943 où l'on voit des chars Tigre manœuvrer ; bien qu'abandonné, il était encore en bon état. Voilà, rapidement survolée, l'histoire de ces châteaux ; voyons maintenant celle de la zone de bivouac !



Bâtiments - 7 en tout - construits par les républicains Espagnols de mai à août 1939



Site du bois du loup : au 1er plan les bâtiments en dur ; en arrière plan : la zone de bivouac devant les ruines du château

- Le camp, disponible à cette époque, permit le regroupement de ce détachement tout autour du château du Bois du Loup. Un immense camp de toile, entouré de barbelés fut alors érigé. Pensant que leur séjour serait long, le commandement du camp les employa à la construction de bâtiments à l'Est du château (5 pour la troupe et 2 plus petits pour les cadres). Par la suite ils participèrent à l'entretien de la voirie.

- Ces baraquements en « dur » de forme allongée, servent aujourd'hui aux élèves officiers pendant les exercices « Mili », ou à l'hébergement des troupes de passage, en séjour en camp. Ces bâtiments ont été construits avec les pierres récupérées sur les 37 maisons du village du Bois du Loup ; exproprié en 1910.

- Les espagnols, très nombreux mais dépourvus de moyens lourds, acheminaient les matériaux au moyen d'une chaîne humaine. Mais ils ne restèrent en tout que quatre mois. En effet, le 3 septembre 1939, à la déclaration de guerre, la plupart quitte la région. Quelques uns seulement restent travailler dans les fermes alentours. Durant leur séjour, hormis quelques faits de braconnage ; ils firent peu parler d'eux.



Carte postale du château du Bois du Loup, adressée par Mr FULGENCIO BORJA à sa famille le 21 janvier 1940. M. Borja, après avoir participé à la construction des baraquements en dur, avait déjà quitté le Bois du Loup. Il était alors employé, avec 30 compagnons, dans une carrière des environs. Editions d'Art GOUIN - Bellevue-Coëtquidan - Coll. privée : Marie-Thérèse POIRIER, née BORJA.

- Aux Espagnols succèdent les Polonais. Les premiers polonais arrivent à Coëtquidan le 20 septembre 1939 ; et les derniers en partent le 17 juin 1940... Un monument commémoratif a été inauguré sur le site du Bois du Loup le jeudi 15 mai 1997.

- Voir page spéciale "Les Polonais à Coëtquidan" sur ce même site !

- Telle est l'histoire de la Seigneurie du « Bois du loup »... devenue zone de Bivouac ; par la création puis l'extension du camp militaire.

Source : <http://www.guer-coetquidan-broceliande.fr/bisto/coet/bois-du-loup.html#haut>,

PROCHAINE REUNION A FONTAINEBLEAU les 01 et 02 Octobre 2016



Fontainebleau, cour des Adieux

Camp de base de la GDG :

Hôtel « **Novotel Fontainebleau Ury** », RN 152, Chemin de Melun, Île-de-France.
77.760 URY. C'est à 10 km au Sud-Ouest de Fontainebleau,
Site internet du lieu :

<http://www.novotel.com/fr/hotel-0384-novotel-fontainebleau-ury/index.shtml#popinMap>,

C'est le bureau promo qui réserve les chambres (déjà fait en avance), c'est donc à lui qu'il faut **déclarer votre réservation** (pour une ou deux nuits, pour une ou deux personnes).
Mais vous devrez payer l'hôtel, vous-mêmes, en quittant.

Si vous n'avez pas confiance et voulez réserver directement à l'hôtel, annoncez bien que vous faites partie des « chambres promotion Général de Gaulle » pour qu'il n'y ait pas double réservation.



Programme de la Réunion annuelle GDG :

Samedi 01 octobre 2016 :

- 11.00 : Accueil, apéritif au Novotel d'Ury.
12.30 : Repas buffet.
14.30 : Départ du **Bus des épouses** pour la visite :
P 1 : Barbizon, village des peintres impressionnistes,
P 2 : Château de Vaux le Vicomte (plus loin, plus cher).
15.00 : **Assemblée Générale** de la GDG.
17.30 : Fin de l'AG.
Quartier libre ou visite/activité complémentaire (à définir).
19.30 : Apéritif puis **dîner de gala** au Novotel.



Gala de la promo Chef d'Escadrons de Neuchêze, le 11.06.16

Dimanche 02 octobre 2016 :

- 08.30 : **Messe** (facultative) à la chapelle du château dite par le Père Jean-Dominique Legay, aumônier militaire.
09.15 : Rassemblement des 2 promos (GDG et Souvenir) devant les escaliers de la Cour des Adieux :
- Lecture conjointe de la liste de **nos morts**
- **Photo** de groupe.
09.30 : Présentation sommaire du site avant visite individuelle, Démonstration dynamique des **Grognards napoléoniens**.
10.00 : **Visite individuelle** gratuite du château.
11.30 : Regroupement Cour des Adieux.
12.00 : **Pot offert par le Maire**, salle des fêtes du théâtre (à la sortie du château).
13.00 : Retour au Novotel. **Déjeuner**
Dislocation.

